

FREPP *info*

SURÉLEVER SANS ALOURDIR

Quand
la plâtrerie
prend de
la hauteur



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

2026-2 (Été) – N° 71 – 5500 exemplaires – fr. 9.80



POWER UP.

UNE SOLUTION ADAPTÉE À CHAQUE DÉFI.

Redonnez de l'éclat à votre façade – un investissement gagnant!

Curieux ?

Pour plus d'informations, scannez le code QR.



THE POWER OF SURFACE.





Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 592
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
secretariat@afepp.ch
www.afepp.ch



GYP SERIE PEINTURE GENÈVE
Gypserie Peinture Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, Case postale
1211 Genève 3
Tél. secrétariat: 058 715 37 82
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue des Noyers 11
2000 Neuchâtel
Tél. secrétariat: 032 721 30 40
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureaundesmetiers.ch
www.avmpp.ch



Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 14 69
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

EDITORIAL

5

- Un rendez-vous fédérateur pour le secteur de la plâtrerie-peinture

VIE ASSOCIATIVE

6-15

- Assemblée des délégués FREPP : Le programme
- Assemblée générale AVMPP
- Assemblée générale GVEPP
- Assemblée générale GPG
- Assemblée générale ANEPP

REPORTAGE

16-19

- Préserver l'immeuble Clarté rivet après rivet
- Au coeur de Nyon, une bâtisse classée retrouve son ÉCLAT d'antan

PLÂTRE

25-27

- Quand la plâtrerie prend de la hauteur

PEINTURE

29-33

- Problèmes courants dans la peinture (partie 3)

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

35

- Produits chimiques : Précautions d'utilisation

CHRONIQUE JURIDIQUE

36-37

- Abandon de poste : quelles démarches entreprendre ?

FORMATION

39-43

- Les nouveaux diplômés
- Les dates d'examens
- Enquête sur l'apprentissage dans le canton de Neuchâtel

COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

44-45

- Nouveau dispositif 2026

COMMUNIQUÉ

47

- USVP : Pression persistante sur les coûts et volatilité des marchés des matières premières

SITUATION DU MARCHÉ

48-49

- Indice suisse de la construction



Carreaux de plâtre massif Alba®

Durabilité, qualité et flexibilité pour votre projet de construction

Les carreaux de plâtre massif Alba® sont synonymes de qualité, de flexibilité et de protection de l'environnement. Grâce à leur recyclabilité, à l'utilisation de matières premières locales et à une production efficace, ils sont idéaux pour une construction écologique. Qu'il s'agisse d'une nouvelle construction, d'une transformation ou d'un assainissement, Alba® offre confort, sécurité et avenir.



**Scanner. Planifier.
Mieux construire.**

Genève à l'honneur

Un rendez-vous **FÉDÉRATEUR** pour le secteur de la plâtrerie-peinture

Le comité de la GPG

Cette année, le canton de Genève a l'honneur d'accueillir, au cœur même de son centre-ville, l'assemblée des délégués de la FREPP. C'est dans un cadre à la fois emblématique, dynamique et prestigieux que se tiendra cet événement majeur, offrant un écrin particulièrement inspirant à nos échanges et réflexions.

Bien plus qu'un simple rendez-vous institutionnel, cette rencontre constitue un moment privilégié pour dresser un état des lieux de notre branche et envisager son avenir. Elle s'inscrit dans un environnement urbain reconnu pour son rayonnement international, son exigence de qualité et son attachement à l'excellence – des valeurs que partagent pleinement les entreprises de plâtrerie-peinture.

Puissent ces rencontres, dans ce cadre unique, être marquées par des échanges constructifs, un esprit de collaboration et une ambition partagée pour l'avenir de la plâtrerie-peinture en Suisse romande.

À travers cette assemblée, c'est toute la richesse et la diversité de notre métier qui s'expriment. Entre tradition artisanale et innovation technique, entre exigences de qualité et évolution des attentes du marché, nos entreprises jouent un rôle essentiel dans la construction et la rénovation du bâti. Elles contribuent chaque jour à

l'esthétique et à la pérennité des espaces de vie, dans une ville où l'architecture et le patrimoine occupent une place de premier plan.

Pour notre association genevoise, organiser cet événement au cœur de Genève représente à la fois une responsabilité et une grande fierté. Carrefour économique et culturel, la cité offre un cadre idéal pour aborder les enjeux actuels de la branche : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, transition écologique, digitalisation ou adaptation aux nouvelles normes. Autant de défis qui nécessitent une vision commune et une mobilisation collective forte.

Au-delà des débats et des travaux formels, cette assemblée sera également l'occasion de valoriser les savoir-faire, de renforcer les liens entre professionnels et de partager les expériences dans un cadre privilégié, propice à des échanges de qualité. L'attractivité du centre-ville genevois, alliée à son accessibilité et à son prestige, contribuera sans aucun doute à la réussite de ce rendez-vous.

Nous souhaitons que cette journée, organisée au cœur de Genève dans un environnement d'exception, soit une source d'inspiration et d'élan pour l'ensemble des participants.

Au nom de la GPG, nous adressons un chaleureux message de bienvenue aux délégués et partenaires. Puissent ces rencontres, dans ce cadre unique, être marquées par des échanges constructifs, un esprit de collaboration et une ambition partagée pour l'avenir de la plâtrerie-peinture en Suisse romande. ■



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Assemblée des délégués **FREPP**

La FREPP a le plaisir d'inviter tous ses membres
à participer à son assemblée des délégués
le vendredi 28 août 2026 au Conservatoire de
Musique de Genève (Place Neuve 5).

Ordre du jour

Partie administrative – 9 h 15 (réservée aux membres)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 août 2025
3. Comptes 2025 de la FREPP
 - Présentation
 - Lecture du rapport de révision
 - Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
 - Election des vérificateurs des comptes 2026
4. Comptes 2025 du Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP³)
 - Présentation
 - Lecture du rapport de révision
 - Révision des comptes 2026
5. Fixation de la cotisation annuelle 2027
6. Elections statutaires
 - du président
 - des membres du comité

7. Ecole supérieure de la plâtrerie-peinture
8. CCT du second œuvre romand
9. Formation professionnelle de base
10. Formation professionnelle supérieure
11. Propositions des membres
12. Divers

Partie publique – 10 h 15 (accueil des invités)

13. Rapports annuels
 - du Président
 - du Directeur
14. Approbation des rapports
15. Prix aux meilleurs(-es) apprentis(-es) romands(-es)
16. Remise des diplômes de formation professionnelle supérieure
17. Parole aux invités





Invitation
cordiale
à tous les membres
au moyen
du QR-code
ci-dessous

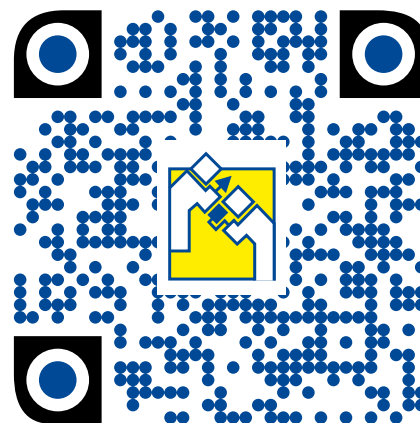
Programme

dès 8 h 30	Rendez-vous au Conservatoire de Musique de Genève pour le café-croissant
9 h 15	Assemblée administrative des délégués
10 h 00	Accueil des invités
10 h 15	Assemblée publique
11 h 45	Apéritif
12 h 30	Banquet
15 h 30	Fin de la manifestation

Inscrivez-vous au moyen
du QR Code ci-contre
ou sur notre site internet
www.frepp.ch

> Activités

> Assemblée des délégués



Assemblée générale AVMPP

Les PLÂTRIERS-PEINTRES valaisans face à une demande en plein essor

Réunis à Zermatt pour leur assemblée générale, les membres de l'AVMPP ont dressé le bilan d'une année 2025 exigeante, mais prometteuse. Entre mutation du secteur du bâtiment, pénurie de main-d'œuvre et montée en puissance des exigences énergétiques, la profession se prépare à un avenir marqué par une activité soutenue.

Xavier Saillen

Un secteur en mutation porté par la rénovation

Réunis vendredi 24 avril 2026 à Zermatt pour leur assemblée générale, les membres de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP) ont dressé un état des lieux lucide de leur branche. Dans son rapport annuel, le président Florian Lovey a évoqué une année 2025 marquée par des transformations profondes, mais aussi par des perspectives encourageantes pour le secteur du bâtiment.

Dans un contexte économique qualifié d'«exigeant, mais porteur d'opportunités», le Valais poursuit son adaptation aux enjeux énergétiques et environnementaux. Le secteur du bâtiment, et en particulier les plâtriers-peintres, se trouve en première ligne de cette mutation. «Les exigences en matière d'efficacité énergétique et de rénovation stimulent l'activité», a relevé Florian Lovey, tout en soulignant les contraintes persistantes liées à la hausse des coûts et à la pénurie de main-d'œuvre.

La demande pourrait encore s'intensifier dans les années à venir. La votation sur la valeur locative devrait en effet générer un afflux de mandats, appelant les entreprises à anticiper dès aujourd'hui leurs besoins en personnel qualifié. À cela s'ajoutent des travaux de mise en conformité consécutifs à un événement dramatique survenu à Crans-Montana au début de l'année, qui imposeront des adaptations en matière de sécurité des bâtiments.

Formation et relève au cœur des priorités

Face à ces défis, la formation et le perfectionnement occupent une place centrale dans la stratégie de l'association. L'AVMPP propose régulièrement des cours de formation continue, soutenus financièrement en partie par la commission professionnelle paritaire. «Ces opportunités représentent de véritables atouts pour le développement des compétences», a insisté le président, se réjouissant du succès rencontré par ces programmes. L'association encourage vivement les entreprises à y inscrire leurs collaborateurs et reste attentive aux besoins du terrain.



Valentine Jacquemettaz (devant) et Carolin Svenja Döring ont reçu un prix pour leur réussite de l'examen du brevet fédéral de contremaître peintre sous le regard de Florian Lovey, président de l'AVMPP.



La relève professionnelle demeure également une priorité. Les tests d'aptitude organisés chaque année en janvier et mars permettent d'évaluer les candidats sur des critères scolaires et pratiques, offrant un outil d'orientation précieux. Dans un marché de l'emploi tendu, attirer et former les jeunes devient un enjeu stratégique pour assurer la pérennité de la profession. Dans cette optique, l'AVMPP a poursuivi sa campagne de

Florian Lovey a salué l'engagement de l'ensemble des membres de l'AVMPP, soulignant que « la solidité de l'association repose sur l'implication de chacun ».

valorisation des métiers sur les réseaux sociaux. Des vidéos diffusées sur TikTok, réalisées par la peintre Marie Vicquéry, mettent en lumière le savoir-faire et la réalité du terrain. L'objectif est clair: susciter des vocations et rappeler au grand public l'importance de faire appel à des professionnels qualifiés.

Des conditions de travail sous surveillance et des contrôles renforcés

Sur le terrain des conditions de travail, des évolutions concrètes ont été actées. Depuis le 1^{er} janvier 2026, les salaires ont été relevés de 0,30 franc par heure pour l'ensemble du second

œuvre romand, portant le salaire minimum à 31 francs. Cette mesure vise à renforcer l'attractivité du secteur tout en encadrant les augmentations pour les rémunérations plus élevées. La lutte contre le travail illicite constitue un autre dossier prioritaire. Le déploiement du système eBadges, lancé début 2025 en partenariat avec les autorités et les partenaires sociaux, doit faciliter les contrôles sur les chantiers et valoriser les entreprises respectueuses des conventions collectives. « C'est indéniablement un pas en avant », a reconnu Florian Lovey, tout en appelant à une généralisation de l'outil. L'objectif est notamment de limiter les dérives liées à la sous-traitance abusive, qualifiée de « fléau » pour la profession. Au-delà des aspects économiques et réglementaires, le président a insisté sur l'importance du bien-être des collaborateurs.

Sécurité, santé, formation continue et flexibilité figurent parmi les piliers d'un secteur qui cherche à fidéliser sa main-d'œuvre. L'année écoulée a également été marquée par des moments de cohésion, à l'image du déplacement à Berne pour les SwissSkills, qui a permis de renforcer les échanges entre métiers. En conclusion, Florian Lovey a salué l'engagement de l'ensemble des membres de l'AVMPP, soulignant que « la solidité de l'association repose sur l'implication de chacun ». La prochaine assemblée générale est d'ores et déjà fixée au 30 avril 2027 dans la région de Sion. D'ici là, les plâtriers-peintres valaisans devront relever un défi de taille: répondre à une demande croissante tout en consolidant les bases d'une profession en pleine évolution. ■



Assemblée générale du GVEPP

Les Vaudois tournés vers L'AVENIR

Le jeudi 28 mai 2026, les membres du Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie-peinture (GVEPP) se sont réunis à la salle du Conseil à Vullierens pour leur assemblée générale annuelle. Cette rencontre a fait suite à une visite conviviale des Jardins du Château, offrant un cadre à la fois inspirant et propice aux échanges entre professionnels du métier.

Xavier Saillen

Le président du GVEPP, Norbert Wuthrich, a dressé le bilan d'une année marquée par des dossiers structurants pour la profession, notamment le projet d'école supérieure à Bex, les enjeux économiques du secteur, la formation et les impacts des évolutions législatives. Nous l'avons rencontré pour revenir sur les points clés de son rapport.

M. Wuthrich, votre comité a été particulièrement actif cette année. Quels en ont été les temps forts ?

Effectivement, l'année écoulée a été riche. En plus de nos quatre séances ordinaires, nous avons tenu deux assemblées extraordinaires entièrement consacrées au projet de l'Ecole supérieure de la plâtrerie-peinture (ESPP) à Bex. Ce dossier est central pour l'avenir de la formation dans notre métier.

Justement, qu'en est-il ressorti ?

Ces clarifications étaient importantes. Baptiste Monnard, président de la FREPP, a confirmé des points essentiels : la formation obligatoire et le projet de formation dédié aux migrants resteront à l'Ecole de la construction, tandis que la formation supérieure sera développée à Bex. Ces précisions ont rassuré le comité, qui a décidé de maintenir son soutien au projet de l'ESPP. La décision a été prise à l'unanimité, ce qui est un signal fort.

Vous avez également échangé avec Pascal Broulis. Quels enjeux ont été abordés ?

Lors de notre séance du 26 novembre dernier, nous avons eu l'opportunité d'échanger avec lui autour de la question de la valeur locative. L'une de nos grandes préoccupations concerne

le risque accru de travail au noir, en raison de la limitation des déductions fiscales sur certains travaux d'entretien. Nous avons identifié plusieurs pistes concrètes: prolonger et adapter les déductions pour la rénovation énergétique, renforcer les contrôles, exiger des factures systématiques et responsabiliser également les propriétaires. M. Broulis s'est engagé à relayer ces préoccupations. Nous allons maintenant consulter nos membres afin de faire remonter des propositions consolidées au niveau cantonal.

La formation semble être un thème prioritaire pour votre association.

Absolument. La formation est au cœur de nos préoccupations. Esther Gross supervise actuellement les projets de formation continue. Nous travaillons aussi à renforcer les liens avec la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), notamment en incitant les entreprises à devenir coopérateurs+. Par ailleurs, nous avons nommé un nouveau chef expert, Nicolas Jaquier, qui succède à Pierre Righini. Nous nous réjouissons de cette collaboration.

« Ces précisions ont rassuré le comité, qui a décidé de maintenir son soutien au projet de l'ESPP. La décision a été prise à l'unanimité, ce qui est un signal fort. ».

Norbert Wuthrich, au sujet de l'Ecole supérieure de la plâtrerie-peinture

Vous êtes également impliqué dans la nouvelle structure UAP-SOR. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Oui, j'ai participé à la création des statuts de l'UAP-SOR. Cette organisation vise à mieux structurer la préparation des négociations de la convention collective de travail. Le canton de Vaud y occupe une place importante, avec trois sièges, dont un pour les plâtriers-peintres, assurée par notre collègue Michel Monti. Ce nouveau dispositif permet de préparer en amont les revendications et d'adopter une stratégie cohérente. Nous serons ainsi mieux armés face aux négociations avec les syndicats.

Quel est votre regard sur la situation économique actuelle du secteur ?

L'économie vaudoise évolue rapidement, notamment sous l'effet des enjeux énergétiques et environnementaux. Le secteur du bâtiment est directement concerné, avec une forte demande liée à la rénovation et à l'efficacité énergétique. Mais nous faisons face à plusieurs défis: une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, des coûts en hausse et un contexte international instable. Après le COVID et la guerre en Ukraine, les tensions au



Norbert Wuthrich, président du GVEPP, remet les cadeaux aux nouveaux diplômés.

Moyen-Orient ajoutent encore de l'incertitude, notamment en raison de notre dépendance aux produits pétrochimiques. Nous devons encourager le développement de matériaux alternatifs et renforcer nos efforts en formation.

La nouvelle loi sur les faillites inquiète-t-elle les entreprises ?

Elle suscite à la fois des craintes et des effets positifs. En 2025, la Suisse a connu un nombre record de faillites, notamment dans la construction. Cette hausse est en partie liée à la modification de la loi sur les poursuites pour dettes et la faillite. Cette loi a pour objectif de lutter contre les entreprises peu scrupuleuses qui accumulent les dettes. En ce sens, elle contribue à assainir le marché, ce que nous saluons. Cependant, elle peut aussi fragiliser des entreprises saines en cas de difficultés temporaires, notamment parce que les procédures deviennent publiques très rapidement, avec un impact sur la réputation.

Pour conclure, quelles sont vos priorités pour l'année à venir ?

Nous allons poursuivre notre engagement en faveur de la formation, accompagner les évolutions du secteur et rester vigilants face aux défis économiques. Notre objectif est clair: défendre des conditions de travail équitables, soutenir nos entreprises et assurer la pérennité du métier dans un environnement en constante mutation. ■



Assemblée générale de la Gypserie Peinture Genève

La GPG prête à relever les DÉFIS du secteur

Réunie à Meyrin, la Gypserie Peinture Genève affiche des résultats solides en 2025 et trace des perspectives ambitieuses pour renforcer l'attractivité de ses métiers.

Xavier Saillen

L'Assemblée générale de la Gypserie Peinture Genève (GPG), tenue le jeudi 4 juin 2026 au Geneva Marriott Hotel à Meyrin, a rassemblé les acteurs de la branche dans un contexte économique toujours tendu. Avant de laisser place à l'assemblée générale du Second Œuvre genevois et à un moment convivial réunissant les métiers du bâtiment, la rencontre a permis de dresser un bilan détaillé des activités et de la formation, tout en esquissant les priorités à venir.

Un engagement maintenu dans un contexte difficile

Dans son rapport, le président Renato Mandola a souligné la capacité de la GPG à poursuivre ses missions essentielles malgré une concurrence accrue et un environnement économique exigeant. L'association a ainsi continué de défendre les intérêts de ses membres, de promouvoir les métiers de la plâtrerie et peinture et de renforcer la formation professionnelle.

Le comité, particulièrement actif, s'est réuni à onze reprises depuis la dernière assemblée générale. Ses travaux ont porté sur le suivi des différentes commissions, les enjeux du marché et des conditions de travail, ainsi que sur le développement de partenariats institutionnels et professionnels. L'assemblée a en outre rendu hommage à Gianluca Caragnano, nommé président d'honneur à la suite de son départ du comité et de la présidence.

La formation, priorité stratégique

Au cœur de l'action de la GPG, la formation professionnelle se confirme comme un axe majeur. Plusieurs initiatives ont été déployées en 2025, notamment des cours de calculation ayant réuni 16 participants, ainsi qu'un engagement constant auprès des apprentis.

La présence sur le terrain s'est intensifiée avec la participation à 11 Villages des métiers organisés dans les cycles d'orientation, contribuant à renforcer l'attractivité des professions de peintre et plâtrier auprès des jeunes.

Selon Jean-Michel Chabloz, responsable de la formation, les résultats aux examens 2025 témoignent de l'efficacité de ces efforts. Les taux de réussite atteignent 93 % pour les CFC peintres et 91 % pour les AFP, tandis que les plâtriers affichent un remarquable 100 % de réussite pour les CFC et les formations Art. 32. Ces performances marquent une nette progression par rapport à 2024.

Les ateliers AF-GPG disposent désormais d'un simulateur SimSpray acquis avec le soutien de la CPSO, tandis qu'une cabine de giclage ultramoderne est mise à disposition des entreprises membres.

Des effectifs globalement stables, mais vigilants

Sur le plan des effectifs, la branche enregistre des évolutions contrastées. Le recrutement des plâtriers progresse avec 12 contrats signés, atteignant l'objectif fixé. Côté peinture, 30 contrats CFC et 8 AFP ont été conclus, un niveau équivalent à 2024.

Malgré ces résultats, le nombre total d'apprentis en formation accuse une légère baisse, avec 128 jeunes à la rentrée 2025, soit sept de moins que l'année précédente. Le taux de résiliation de contrats, principalement durant la première année, s'établit à 11 %, en diminution toutefois par rapport à 2024.





Renato Mandola, nouveau président de la GPG

Promotion des métiers : une stratégie renforcée

Pour assurer la relève, la GPG a intensifié ses actions de communication. La première campagne menée avec le partenaire Alternative a permis de recruter 14 apprentis plâtriers pour la rentrée 2025, contribuant à préserver cette formation à Genève.

Le site deviens.ch s'affirme comme un outil central, facilitant l'accès à l'information et l'inscription à des journées découvertes. Parallèlement, les ateliers SPARK accueillent régulièrement des jeunes dans le cadre d'initiatives comme « on stage » ou en collaboration avec la fondation ForPro.

La participation à la Cité des Métiers 2025, qui a attiré 112 000 visiteurs à Palexpo, ainsi que la présence dans 11 cycles d'orientation entre octobre 2025 et mai 2026, illustrent la dynamique de promotion engagée par l'association.

Innovation et infrastructures modernes

La modernisation des outils de formation constitue un autre levier important. Les ateliers AF-GPG disposent désormais d'un simulateur SimSpray acquis avec le soutien de la CPSO, tandis qu'une cabine de giclage ultramoderne est mise à disposition des entreprises (tarif préférentiel pour les membres).

Les cours interentreprises (CIE), centralisés à SPARK depuis 2024, totalisent en 2025 quelque 200 jours de formation, soit 1875 journées apprentis, avec un taux de présence de 88 %. Les budgets et forfaits fédéraux ont été respectés, garantissant la stabilité du dispositif.

Des projets structurants en préparation

Parmi les projets à venir, la GPG travaille au lancement de la formation THQMAT (Très Haute Qualité des Matériaux, de l'Air intérieur et des Techniques constructives), prévu début 2027,

ainsi qu'à l'élaboration d'une nouvelle charte de qualité. Les championnats romands, organisés en collaboration avec la FREPP, se tiendront à Palexpo lors des Automnales en novembre 2026.

À plus long terme, l'organisation des EuroSkills à Genève en 2029 constitue une perspective majeure pour valoriser les métiers à l'échelle européenne.

Une association tournée vers l'avenir

Au-delà des aspects techniques et économiques, la GPG continue de cultiver la vie associative avec des événements fédérateurs, tels que la GPG Cup – dont l'édition 2026 est exceptionnellement annulée – ou encore des rencontres informelles entre membres et partenaires.

Pour l'année à venir, l'association entend accentuer ses efforts en matière de promotion, poursuivre ses projets structurants et renforcer les services aux entreprises. L'innovation, la sécurité et l'attractivité des métiers resteront au cœur de ses priorités.

Dans un secteur en mutation, la GPG confirme ainsi son rôle central pour accompagner les entreprises et préparer la relève, condition essentielle à la pérennité des métiers de la gypse-peinture à Genève. ■

Assemblée générale de l'ANEPP

TRANSITION assumée et challenges pour l'association

Réunie le 11 juin 2026 à Bevaix, l'Assemblée générale de l'ANEPP a marqué un moment charnière pour l'association. Entre changement de présidence, enjeux économiques majeurs et importance renouvelée de la formation professionnelle, cette édition a permis de dresser un état des lieux clair tout en traçant les lignes directrices pour l'avenir. Dans un contexte en mutation, l'association affirme sa volonté de défendre ses métiers et de renforcer leur attractivité.

Xavier Saillen

Fraîchement élu, Zechiel Dos Santos s'est exprimé avec humilité, conscient de son expérience encore récente, mais déterminé à s'inscrire dans la continuité du travail accompli. Il a rapidement élargi son propos à des enjeux nationaux, notamment l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions », soumise au vote. S'il reconnaît les préoccupations liées à la croissance démographique, le nouveau président s'y oppose fermement. Pour lui, une limitation rigide de la population mettrait en péril l'équilibre économique du pays. Le secteur du second œuvre, comme beaucoup d'autres, dépend d'une main-d'œuvre étrangère qualifiée. Une restriction risquerait de fragiliser les entreprises, tout en entraînant la remise en cause des accords bilatéraux avec l'Union européenne, essentiels à la stabilité économique. Il a ainsi appelé les membres à se mobiliser lors du scrutin, soulignant l'importance de chaque vote.

Dans un registre plus directement lié à la profession, il a dénoncé les dérives de la sous-traitance. Face à la pression sur les prix, certaines pratiques encouragent la sous-enchère salariale et un non-respect des conventions collectives, au détriment des entreprises respectueuses des règles. Cette situation alourdit également la charge des commissions paritaires et fragilise l'ensemble de la branche.

Une année 2025 dense et rigoureuse

Le rapport présenté par la secrétaire patronale, Laetitia Piergiovanni, a mis en lumière l'intensité de l'activité de l'association. Le comité s'est réuni à neuf reprises, témoignant d'un engagement soutenu au service des membres et de la profession. Parmi les dossiers centraux figurent les adaptations de la CCT SOR, avec une revalorisation des salaires minimums dès 2026 et une augmentation générale des salaires effectifs. Ces mesures s'accompagnent de rappels importants concernant les obligations des employeurs : contrats écrits, annonce des engagements via RESOR et application stricte des indemnités de repas.

La formation et la sécurité restent des priorités, avec une offre maintenue via Forma2 et des dispositifs soutenus financièrement. Le système de retraite anticipée RESOR poursuit sa progression, tandis que les contrôles paritaires et ceux de l'ANCCT garantissent une concurrence loyale et la protection des travailleurs. La question de l'apprentissage demeure centrale. Malgré des visions divergentes entre partenaires sociaux, les données disponibles montrent un système dual globalement solide, soutenu par les entreprises formatrices et les réseaux d'accompagnement existants.





Formation et relève : un enjeu déterminant

Le rapport de la fondation, présenté par Daniel Matthey, confirme l'engagement constant en faveur de la formation. Les résultats 2025 montrent des taux de réussite satisfaisants, mais une légère baisse du nombre de candidats, qui incite à renforcer les efforts de promotion. Avec 75 apprentis actuellement en formation, la relève est présente, mais reste fragile. La fondation multiplie les actions : soutien financier, organisation d'événements, participation aux salons et accompagnement des entreprises formatrices. Elle rappelle l'importance de publier les places d'apprentissage et de maintenir un lien étroit avec les institutions cantonales.

La question de l'apprentissage demeure centrale. Malgré des visions divergentes entre partenaires sociaux, les données disponibles montrent un système dual globalement solide, soutenu par les entreprises formatrices et les réseaux d'accompagnement existants.

Des événements comme Capa'Cité ou les forums des métiers jouent un rôle essentiel pour susciter des vocations, notamment auprès des jeunes et des publics issus de la migration. Dans un secteur où le savoir-faire humain reste irremplaçable, la qualité de la formation constitue plus que jamais la clé de l'avenir. Au terme de cette assemblée, un constat s'impose : malgré les défis, la branche dispose de solides atouts. Avec une nouvelle présidence et une vision claire, l'ANEPP entend poursuivre son développement, en s'appuyant sur l'engagement de ses membres et la valeur de ses métiers. ■

Un nouvel élan pour l'ANEPP

Avant l'ouverture de l'assemblée générale, une annonce majeure a marqué la vie de l'ANEPP : l'absence de son président élu en 2024, Gianni Buschini, et la confirmation de sa démission, effective au 31 décembre 2025. Décision motivée par des obligations personnelles, elle a été saluée pour sa transparence et son sens des responsabilités. Membre du comité depuis 2018, puis président durant 18 mois, il a su apporter des idées et guider l'organisation avec le sens du devoir qui le caractérise. Les membres lui ont exprimé leur gratitude pour son investissement et lui ont adressé leurs meilleurs vœux pour la suite.



Conformément aux statuts, le vice-président, Zechiel Dos Santos, a assuré la conduite de l'assemblée. Fort de son expérience au sein du comité depuis 2023 et de son implication reconnue, il a été proposé puis élu à la présidence, marquant l'ouverture d'un nouveau chapitre pour l'association. Entrepreneur engagé et figure active du tissu local, il entend poursuivre le développement de l'ANEPP dans un esprit de continuité et de dynamisme.

Un nouveau membre élu

Par ailleurs, le comité s'enrichit de l'arrivée de Maxime Crelier. Déjà présent de manière régulière depuis plusieurs mois, il s'est distingué par son engagement et son intérêt pour la formation professionnelle, un axe central pour l'avenir de la profession. Ces changements traduisent la volonté de l'ANEPP de renforcer ses bases tout en se projetant vers l'avenir.

Le Corbusier

PRÉSERVER l'immeuble Clarté rivet après rivet

Entre patrimoines UNESCO, contraintes hivernales et exigences anticorrosion, l'entreprise de plâtrerie-peinture Righi SA a participé à la remise en état des balcons métalliques de l'immeuble « Clarté », à Genève. Un chantier minutieux mené dans le respect de l'ouvrage d'origine.

Yannick Barillon
Journaliste RP

À Genève, l'immeuble Clarté ne passe pas inaperçu. Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2016, il demeure une référence majeure de l'architecture moderne. Construit entre 1930 et 1932 par Le Corbusier et Pierre Jeanneret, ce bâtiment de six étages, souvent surnommé « la maison de verre », est le seul ouvrage réalisé par Le Corbusier à Genève. Sa structure métallique apparente, ses assemblages entièrement rivetés et son approche industrialisée de la construction en font un édifice aussi emblématique que techniquement exigeant à entretenir. C'est dans ce contexte patrimonial que l'entreprise Righi SA est intervenue entre septembre et décembre 2025 pour des travaux d'entretien ciblés sur les structures métalliques des balcons de la façade sud. Le chantier était dirigé par le bureau d'architectes Dechambrier & Liechti, avec une coordination étroite entre les différents intervenants, notamment l'entreprise Swiss Décapage Service, chargée des opérations de préparation et de sablage. L'intervention concernait principalement le traitement anticorrosion et la remise en état de la structure métallique

autoportante des balcons : garde-corps des deux faces, sols métalliques et plafonds des balcons inférieurs. Chez Righi SA, trois ouvriers spécialisés ainsi qu'un apprenti ont été mobilisés sur ce chantier atypique. « C'est une belle opportunité, car nous n'utilisons pas souvent des produits industriels de ce type », relève Paulo Carvalho, directeur de Righi SA.

Un microsablage atténué par ponçage

L'une des particularités du bâtiment réside dans son système constructif. Ici, aucune visse : l'ensemble de la structure est assemblé par rivets, à l'image de la tour Eiffel. Avec le temps, plusieurs points de corrosion étaient apparus au niveau des soudures, des rivets structurels et des zones où les peintures s'écaillaient. Pour accéder au support métallique, les équipes ont d'abord démonté les planchers en bois des balcons. La préparation des surfaces métalliques, avant application des systèmes anticorrosion, a nécessité un sablage SA 2.5 selon la norme ISO 8501. « C'est Alexandre Greco de l'entreprise Swiss Décapage Service qui a traité les zones rouillées des rivets avec un microsablage très fin. Cette intervention a créé de petits trous que nous avons atténués avec deux couches de ponçage : une avant la première couche anti-rouille et une autre légère avant la seconde couche teintée grise », explique le maître peintre. Au total, l'entreprise Righi SA a traité 18 balcons côté sud, ainsi que les plafonds métalliques et les garde-corps, pour une surface avoisinant les 1000 m².

Peinture : une préconisation bicomposant

Suite aux constats effectués sur site, un protocole technique spécifique a été défini afin de conserver la compatibilité avec celui historiquement appliqué sur le bâtiment. Le système retenu comprenait deux couches de primaire époxy anti-corrosion bicomposant, suivies de deux couches de finition polyuréthane bicomposant, résistante aux UV et adaptée aux





contraintes extérieures. L'application des différentes couches a fait l'objet d'un contrôle rigoureux des épaisseurs conformément aux recommandations du fabricant et aux exigences des normes SIA. « Il faut une épaisseur de 100 à 120 microns pour les peintures antirouilles sur le métal à l'extérieur. Il faut donc appliquer le bon nombre de couches pour éviter des dégradations rapides liées au soleil », précise le maître peintre.

« Il est très important de ne pas attendre pour l'entretien du bois ou du métal. Ce sont des matériaux fragiles, et ici fortement exposés au soleil. En été, il peut faire jusqu'à 60 à 70 degrés sur les surfaces peintes en vert wagon ». Paulo Carvalho

La contrainte temporelle représentait également un enjeu majeur. Une fois le métal mis à nu après sablage, les équipes disposaient d'un délai très court avant la reprise de corrosion. « Environ deux heures après le sablage, il fallait poncer puis appliquer immédiatement la couche de peinture antirouille. Cela exigeait une très bonne coordination. » L'organisation du chantier a donc été pensée en conséquence, avec une progression par niveaux : d'abord le sixième étage, puis le quatrième et enfin le deuxième, l'immeuble ne comportant que trois niveaux de balcons superposés.

Des codes couleur Le Corbusier

Au-delà de la protection des structures métalliques, le respect des teintes historiques constituait un élément central du projet. Les couleurs imposées par les Monuments et Sites et le nuancier Le Corbusier devaient être scrupuleusement respectées.

« Pour les deux couches de finition, nous avons utilisé un vert wagon. Pour les dessous de balcons métalliques, une teinte bleu ciel a été appliquée. Cela impliquait deux rechampissages à chaque fois », détaille l'entrepreneur. Le chantier présentait également une contrainte saisonnière importante. Les travaux ayant été réalisés durant la période hivernale, un système de chauffage par soufflerie a été installé à l'intérieur de l'échafaudage. Cela a permis de maintenir une température comprise entre 12 et 15 °C, indispensable à la bonne application des produits bicomposants. Des contrôles réguliers de température des supports métalliques étaient effectués à l'aide d'un thermomètre infrarouge afin de garantir des conditions conformes aux prescriptions techniques. « C'était un environnement de travail optimal pour circuler sur la plateforme, ce qui est assez rare », souligne le directeur de Righi SA.

Assurer une maintenance préventive

Au-delà de la rénovation actuelle, le bureau d'architectes prévoit désormais un suivi préventif régulier des éléments métalliques au moyen d'un contrôle visuel annuel par nacelle. « Il est très important de ne pas attendre pour l'entretien du bois ou du métal. Ce sont des matériaux fragiles, et ici fortement exposés au soleil. En été, il peut faire jusqu'à 60 à 70 degrés sur les surfaces peintes en vert wagon », rappelle Paulo Carvalho. À travers cette intervention technique, c'est toute la logique de conservation du patrimoine moderne qui s'exprime : intervenir rapidement, respecter les matériaux d'origine et garantir la pérennité d'un ouvrage dont la valeur architecturale dépasse largement les frontières genevoises. Paulo Carvalho conclut : « Notre somme très attachés à notre collaboration régulière avec le bureau d'architectes Dechambrier & Liechti, qui nous offre la possibilité de déployer notre savoir-faire. C'est une belle vitrine pour notre entreprise d'avoir ainsi pu contribuer à l'entretien minutieux de cet immeuble emblématique. » ■



Villa historique

Au cœur de Nyon, une bâtisse classée retrouve son **ÉCLAT** d'antan

PATRIMOINE De juillet à octobre 2025, L'entreprise de La Rippe Enore Plâtrerie & Peinture a contribué par son savoir-faire à la restauration des façades extérieures de la villa historique « La paisible », à Nyon. Retour sur des travaux de plâtrerie peinture exigeants.



Yannick Barillon
Journaliste RP

Construite en 1895 pour le banquier Auguste Gonet, la villa la Paisible, située au centre-ville de Nyon, a failli céder la place à un bâtiment locatif. La Direction générale des immeubles et du patrimoine, section monument et sites, décide finalement de classer la villa. Elle devient un monument historique en 2020. C'est en 2024 que l'entreprise Enore Plâtrerie & Peinture est mandatée pour restaurer les façades extérieures, sur une préconisation de l'entreprise Nuances minérales Sàrl, spécialiste de ce type de restauration et de reconstitution patrimoniale. Le maître peintre Enore Francescato se souvient de l'état initial de ce bien patrimonial: «Il y avait beaucoup d'humidité et de saleté sur les avant-toits, les corniches et les petites moulures qui décorent la villa. Nous avons d'abord démonté tous les treillis anti-pigeons et tout nettoyé par lessivage et lavage à la pression. Le maçon a piqué et rhabillé le crépi décollé, Enore Francescato et ses ouvriers ont réalisé les finitions en mortier à la chaux et les rhabillages sur les corniches et les moulures, de même sur les briques jaunes et rouges reconstituées avec un mortier spécifique. «Il convenait de redonner aux façades et à ses éléments décoratifs leur aspect initial.»

L'entreprise Enore Plâtrerie & Peinture, qui a fêté ces 20 ans l'an dernier, a employé trois peintres, un plâtrier et un apprenti de première année. Une opportunité pour ce jeune de découvrir des peintures à l'huile et au silicate, mais surtout de découvrir un travail différent.

Application d'une peinture silicate

En saillie des façades, les couvertes au-dessus des fenêtres ont été complètement restaurées dans le respect des couleurs d'origine. En amont, les sondages et les recherches de colorimétrie ont été réalisés par l'atelier Sinopie Sàrl, à Vevey. Les échantillons de couleurs ont ensuite été validés par le service des monuments et sites. Enore Francescato précise: «Nous avons appliqué des peintures minérales en silicate de couleurs rouge et jaune pour une imitation des fausses briques usées et abîmées par le temps.» «La cimaise en briques, les décors en ciment sous l'avant-toit, les socles soutenant les corbeaux ont été repeints avec des teintes d'origine rouge et vert molasse.» Certaines parties, comme des angles, ont aussi été minutieusement reconstitués sur place au moyen d'une spatule langue de chat. «Après restauration, nous avons également repeint à la main et au pinceau à filet les joints en ciment blanc sur les briques horizontales. Pour les couvertes



en ciment au-dessus des fenêtres, elles ont été teintées d'un vert imitation molasse et fausses briques», précise le patron de l'entreprise Enore Plâtrerie & Peinture.

Des boiseries repeintes à la peinture à l'huile

De plus, tous les avant-toits en bois de la villa ont été lavés, poncés, et les parties pourries refaites à neuf par le charpentier. Les vieux treillis retirés ont fait place à des Eco pics de protection contre les pigeons, laissant aux petits oiseaux la possibilité de nicher. «Nous avons repeint toutes les boiseries à la brosse et les décors au pinceau avec une peinture à l'huile, comptant un jour de séchage entre chacune des trois couches. Les volets et les fenêtres originales en chêne ont également été restaurés et leur vitrage remplacé par un verre isolant par l'entreprise de menuiserie précise Enore Francescato.

Le maître peintre revient encore sur une restauration originale: «Une barrière en fer forgé a retrouvé son éclat grâce à l'application d'une peinture anti-rouille de finition après un brossage et un nettoyage minutieux.» Par ailleurs, l'ancienne villa La Paisible comprenait une verrière qui a été démontée et reconstruite. Parmi ces éléments Enore Francescato mentionne une barrière en bois. «Elle a été restaurée par le charpentier. Nous l'avons ensuite décapée en atelier, poncée et repeinte à l'huile. D'autres parties manquantes ont été refaites à l'identique pour conserver le patrimoine.»

Pour l'ensemble des travaux, l'entreprise Enore Plâtrerie & Peinture, qui a fêté ces 20 ans l'an dernier, a employé trois peintres, un plâtrier et un apprenti de première année. Une opportunité pour ce jeune de découvrir des peintures à l'huile et au silicate, mais surtout de découvrir un travail différent. Enore Francescato raconte enfin: «J'ai toujours vécu à Nyon, appris mon métier et fait mon cursus professionnel dans une entreprise de la place. Enfant, j'ai toujours connu cette belle villa de maître. Aujourd'hui, proche de la retraite, ce fut une grande joie et une réelle satisfaction de pouvoir mettre mes compétences au service de la restauration de ce monument historique.» ■



Découvrez la nouvelle génération d'organisation d'atelier

STORCH K2

Plus de système. Plus de service.
Plus de disponibilité.

Le système de rangement pour
vos outils : utilisation optimale de
l'espace, organisation maximale
et protection complète – avec une
disponibilité permanente des
produits et un service exclusif.



Scannez le code QR
et découvrez plus
d'informations.
Tel: +41 62 738 38 88

IMPRIMEURS
DEPUIS PLUS DE 160 ANS.

Gessler

I M P R I M E R I E S . A .

IMPRIMERIE GESSLER SA • CHEMIN ST-HUBERT 45 • 1950 SION
☎ 027 327 72 33 ✉ INFO@GESSLERSA.CH 🌐 GESSLERSA.CH



Afin de compléter son équipe,
le Techno GR est à la recherche d'un

APPLICATEUR

dans le domaine de la peinture.

- Profil:**
- Compétences pour les techniques d'application
 - Expérience des chantiers
 - Motivation à travailler en équipe

Le Techno GR est un groupe paritaire constitué de collaborateurs techniques, de fabricants de peintures et membres du GR (groupement romand) de l'USVP (Union suisse de l'industrie des peintures et vernis) et de maîtres peintres membres de la FREPP.

Le Techno GR:

- alimente l'organe officiel de la FREPP (FREPP Info) en articles techniques au rythme d'au moins un article par parution. Ces articles concernent les peintures, les vernis, les produits auxiliaires, ainsi que leurs modes d'application. Les articles, toujours neutres, sont signés par l'auteur au nom du Techno GR;
- participe, par l'intermédiaire d'un de ses représentants, aux séances de la commission de rédaction du journal FREPP Info;
- est le porte-parole technique auprès d'instances officielles diverses;
- collabore avec la FREPP pour la publication de recommandations et/ou de fiches techniques.

Si vous êtes intéressé ou pour tout complément d'information, veuillez contacter le secrétariat de la FREPP au 027 322 52 60 ou par e-mail info@frepp.ch.

ECO-CLEAN

Travaille proprement, gagne du temps et **SIMPLIFIE-TOI** la vie

L'Eco-Clean est la solution idéale pour nettoyer efficacement les mélangeurs après leur utilisation.

Beedon AG

Conçu pour les professionnels du bâtiment l'Eco-Clean permet un nettoyage rapide, propre et sécurisé des mélangeurs utilisés avec des mortiers, des colles, des enduits et autres matériaux solubles dans l'eau. Le couvercle empêche les éclaboussures, créant ainsi une vraie barrière de protection entre les murs et les sols. Ceci est apprécié par le client ainsi que le peintre qui, de plus, travaille proprement, sans effort.

Cette invention contribue à soutenir une fondation pour adultes en situation de handicap, en leur confiant la fabrication du système Eco-clean.

Son utilisation est simplissime. Il faut remplir le seau avec de l'eau, 2 à 3 centimètres au-dessus de la brosse la plus haute. Insérer ensuite - délicatement et verticalement - le mélangeur. Avec des mouvements lents et circulaires vous nettoyez le mélangeur à travers les 15 brosses fixées à l'intérieur du seau. Au bout de 15-20 secondes, vérifier le résultat et répéter l'opération si nécessaire.

L'ECO-CLEAN convient aux mélangeurs jusqu'à 22 centimètres de diamètre

Son volume de remplissage est de 30 litres d'eau. Les résidus s'accumulent dans le double-fond et peuvent être éliminés facilement tout en respectant bien sûr, les règlements d'élimination des déchets. Les seaux intérieur et extérieur peuvent être séparés l'un de l'autre pour un nettoyage facile.

Cette invention contribue à soutenir une fondation pour adultes



L'Eco-Clean est l'appareil idéal pour nettoyer les mélangeurs de mastic, de mortier, de colle et de peinture.

Comment utiliser l'ECO-CLEAN



en situation de handicap, en leur confiant la fabrication du système Eco-clean. C'est une solution propre et efficace qui vous fait gagner du temps et prolonger la durée de vie de votre matériel.

Beedon AG – info@beedon.ch – www.beedon.ch

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires

AkzoNobel



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch

COLORAMA
Knuchel + Quality

KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 13, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.swiss

BOSShard
annonce la couleur

BOSSHARD-FARBEN AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch

RUCO
VERNIS ET COULEURS

RUPF & CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL

CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch

weber

SAINT-GOBAIN

SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.ch.weber



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch

Socol FABRIQUE DE PEINTURES ET VERNIS

SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch

KNAUF

KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



DOLD AG
www.dold.ch

Dosteba

DOSTEBA AG
www.dosteba.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



Votre travail le mérite.

PEKA Pinselfabrik AG
www.peka.ch / www.pekashop.ch



VERNIS CLAESENS SA
www.claessens.ch



PROTABLETTES SA
www.protablettes.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupret.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

LANIT SA
www.lanit.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

www.groupe-de-sponsors.ch



Soyons précis

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Incombustibilité A1
- Réduction du bruit perçu

COMPACT PRO

flumroc.ch/compact-pro

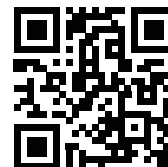


MARMORAN

KK71 et MW-Eco 034

- Sécurité maximale grâce à la laine minérale ignifugée
- Poids nettement réduit, montage plus rapide
- Meilleur bilan environnemental par rapport aux autres matériaux isolants
- Isolation thermique et acoustique durable
- Système complet proposé par un seul fournisseur – panneau isolant + mortier système

www.ch.weber





Quand la **PLÂTRERIE** prend de la hauteur

Récit d'un chantier qui redéfinit les frontières du métier

Au départ, rien d'exceptionnel : un bâtiment industriel existant, une surface fonctionnelle, une activité bien ancrée. Et puis une ambition naît : celle de construire plus, mais autrement. Surélever sans alourdir. Transformer sans démolir.

Pierre-Joseph Filippini
Commission plâtre

C'est ainsi qu'un projet de surélévation a vu le jour en Suisse, ajoutant plus de 1000 m² de surface utiles, mêlant bureaux et logements. Mais derrière cette opération se cache une réalité plus profonde : une évolution majeure des méthodes constructives,... et du rôle des plâtriers dans la chaîne de valeur du bâtiment.

Un chantier qui casse les codes

Intervenir sur une structure existante impose ses propres règles. Ici, l'enjeu était de limiter les charges tout en répondant aux exigences actuelles en matière de sécurité sismique, de neige et de vent. La réponse s'est construite autour d'un principe simple : remplacer la masse par l'intelligence constructive.



...



...

Une combinaison de structure métallique, d'ossatures légères en acier et de construction à sec a permis de réaliser une surélévation sans recours massif au béton ou à la maçonnerie traditionnelle.

Sur le chantier, le rythme change. Les éléments arrivent préfabriqués, parfois déjà revêtus. Les murs extérieurs sont rapidement mis en place et les travaux peuvent se poursuivre immédiatement. Le bâtiment s'élève plus vite, avec moins de contraintes et une logistique optimisée.

Le chantier devient plus technique, plus précis, mais aussi plus valorisant. Le plâtrier travaille avec des plans détaillés, assemble des systèmes complexes, coordonne son intervention avec d'autres disciplines. Il devient un acteur central.

Une construction légère, mais hautement technique

Derrière cette apparente simplicité se cache une technicité exigeante. Le principe repose sur une ossature légère en acier associée à des éléments préfabriqués de parois et de plafonds. Ces éléments sont produits en atelier selon des tolérances précises, puis assemblés sur site selon des plans de montage détaillés. Plusieurs paramètres techniques clés entrent en jeu.

■ Charge et statique

La légèreté du système permet de réduire fortement les charges transmises au bâtiment existant, évitant ainsi des renforcements structurels lourds.

■ Grandes portées

Les structures doivent être capables de franchir des distances

importantes tout en conservant rigidité et stabilité, ce qui suppose un calcul précis des sections et des assemblages.

■ Physique du bâtiment

Les parois doivent répondre simultanément à plusieurs exigences :

- isolation thermique
- performance acoustique
- étanchéité à l'air
- résistance au feu

■ Contraintes extérieures

Les systèmes sont dimensionnés pour intégrer des charges spécifiques, par exemple une toiture végétalisée, ou les effets du vent et de la neige.

■ Préfabrication et précision

La réussite du projet repose sur une planification rigoureuse : chaque élément est pensé en amont pour s'intégrer parfaitement au montage sur site.

Cette approche transforme le chantier en phase d'assemblage maîtrisé, réduisant les aléas et améliorant la qualité globale.

Sur le terrain : un métier qui change

Dans ce contexte, le rôle du plâtrier évolue profondément. Il ne s'agit plus uniquement d'intervenir en finition, mais de participer à la structuration même du bâtiment. Les cloisons ne sont plus seulement séparatives, elles deviennent des éléments intégrés à la logique constructive.

Les plafonds, quant à eux, contribuent à la qualité acoustique et au confort des espaces.

Le chantier devient plus technique, plus précis, mais aussi plus valorisant. Le plâtrier travaille avec des plans détaillés, assemble des systèmes complexes, coordonne son intervention avec d'autres disciplines. Il devient un acteur central.



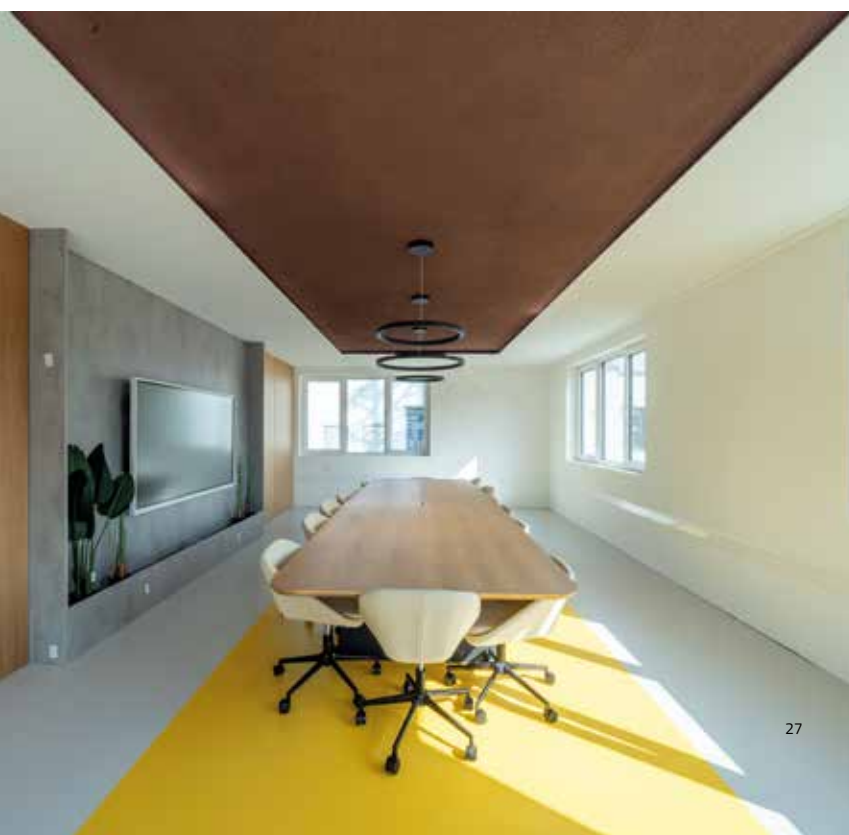
Entre défis et montée en compétences

Cette évolution n'est pas anodine. Elle implique :

- une meilleure compréhension des systèmes constructifs,
- une maîtrise des principes statiques de base,
- une lecture fine des plans et des détails techniques.

Les contraintes ne disparaissent pas, elles se déplacent. Moins de travail lourd, mais davantage d'exigence en précision et en coordination.

À titre d'exemple, la gestion de grandes portées ou l'intégration d'une toiture végétalisée nécessitent une approche rigoureuse dès la conception. ■



Le plâtre : Expressions populaires

Etre raide comme un plâtre

Etre très raide ou peu souple (physiquement ou dans l'attitude).

Exemple : Dans sa chemise trop serrée, il était raide comme un plâtre.

Mettre un plâtre sur une jambe de bois

Tenter de réparer l'irréparable, faire un effort inutile.

Exemple : Essayer de le réconcilier avec son ex, c'est comme mettre un plâtre sur une jambe de bois !

Origine : Le plâtre est censé consolider un os, mais sur une jambe artificielle (en bois), cela n'a aucun sens.

Courir avec un plâtre

Faire quelque chose d'impossible ou de très difficile.

Exemple : Gérer deux chantiers à la fois avec si peu de personnel, c'est comme courir avec un plâtre.

Refaire le plâtre (d'un mur ou d'une situation)

Recommencer à zéro, réparer ou embellir après une erreur ou un conflit.

Exemple : Après leur dispute, ils ont essayé de refaire le plâtre... mais ça n'a pas tenu.

Avoir la tête en plâtre

Avoir très mal à la tête, notamment après une gueule de bois.

Exemple : Avec tout ce qu'il a bu hier, il doit avoir la tête en plâtre ce matin !

Sources : Diverses sources internet

SURFACES *PURE*

REVÊTEMENTS RÉSISTANTS



RÉSISTANT AUX DÉSINFECTANTS

Produits certifiés



APTE AU CONTACT ALIMENTAIRE

Convient au contact indirect avec les denrées alimentaires



CAPACITÉ DE NETTOYAGE

Fonctionnel et esthétique



SALLE BLANCHE

Pour les exigences les plus élevées

Scan me →



Quand l'hygiène est primordiale !

Nos systèmes de revêtement innovants offrent des solutions résistantes, sans joints et faciles d'entretien pour les secteurs médical, industriel et agroalimentaire.



Problèmes courants dans la peinture (partie 3)

La **LISTE** est longue

LES FAÇADES | S'il y a bien un sujet important et qui représente une partie non négligeable des travaux du peintre, c'est bien la rénovation de façades. Cela nécessite une très grande connaissance des fonds afin de proposer des solutions concrètes pour traiter tous les problèmes liés aux cas les plus souvent rencontrés : l'humidité des murs, les efflorescences de salpêtre ou de sels, l'écaillage des peintures suite à de mauvais choix de produits, les micro-organismes (mousses, lichens, algues), les décollements d'enduits ou de crépi, les teintes qui ne résistent pas aux rayons UV, la fissuration ou le faïençage pour ne citer que les principaux.

Pierre-Yves Correvon
TechnoGR

Le peintre est amené également à traiter des objets neufs, tels que la peinture sur des façades isolées ou après des restaurations lourdes, suivant l'intervention du maçon et la réfection en profondeur des enduits. Le professionnel est également appelé à restaurer des bâtiments historiques où ses connaissances sur la minéralité et les anciennes techniques de travail seront des atouts face à des conservateurs ou les services du patrimoine.

Reconnaissance des fonds

Il existe plusieurs manières de déterminer la nature des supports. En premier lieu, la forme la plus simple consiste à projeter de l'eau contre la façade. Ce premier examen peut déjà vous donner quelques informations :

- le changement de teinte du support;
- l'absorption plus ou moins forte dans le support;
- un effet plutôt ruisselant sans changement de teinte;
- le degré de saletés et de salissures en fonction de la structure du support.



Test à l'eau : un moyen tout simple pour déterminer la nature du support.

Il existe ensuite les tests pour déterminer au plus proche le type de peinture déjà appliquée sur les supports :

- Avec de l'acide chlorhydrique pour les peintures minérales, la réaction étant la formation de mousse pour des peintures silicate ou sol silicate et une forte mousse lorsque c'est de la chaux.
- Avec du white-spirit ou de l'acétone pour les peintures acryliques ou pliolite qui vont réagir et tacher votre doigt ou un chiffon.

Dans la liste impressionnante des problèmes que le peintre peut rencontrer, on peut compléter par les fissures, l'écaillage et la formation de boursouflures sans oublier les microorganismes. Les fissures sont des points faibles.

Les façades sont en danger permanent et subissent des dommages d'origines variées. Pour rappel, le pire ennemi des façades est l'eau, qu'elle soit sous forme de liquide, de gelée ou gazeuse, car la plupart des matériaux sont particulièrement « hydrophiles ».

Cependant, les rayons UV et surtout la pollution atmosphérique peuvent provoquer des dégâts durables.

On peut différencier les problèmes de la ville à ceux de la campagne. En ville, les façades sont encrassées par des dépôts de sable, de poussière et de suie. L'eau combinée à des

polluants tels que le dioxyde de soufre est particulièrement agressive, car elle forme des « pluies acides » qui pénètrent profondément dans les pores de la maçonnerie, ce qui la décolore et la décompose. L'encrassement se produit plus fréquemment sur les surfaces rugueuses et grossières, car la saleté s'y accroche mieux que sur les surfaces fines et lisses. De plus, il se forme des traînées sales aux endroits que la pluie ne peut pas nettoyer, par exemple sous les corniches, les avant-toits, les rebords de fenêtres, les balcons et tous les types de surplombs de façades.

Autre source de problème : les sels contenus dans la terre ou les matériaux de construction se dissolvent dans l'eau, en cas de mauvaise isolation contre l'humidité, migrent dans la maçonnerie. Dès que l'humidité s'évapore, les sels s'accumulent principalement dans les enduits. Là, ils se cristallisent, forment des efflorescences ou désagrègent les enduits, voire la maçonnerie. Les sels endommagent l'intérieur des matériaux. Il en existe des différents qui ont un impact négatif sur la substance des bâtiments :

- les sulfates;
- les nitrates;
- les chlorures;
- les carbonates.

Dans la liste impressionnante des problèmes que le peintre peut rencontrer, on peut compléter par les fissures, l'écaillage et la formation de boursouflures sans oublier les microorganismes. Les fissures sont des points faibles. Les fissures capillaires et de retrait forment un fin réseau dans les peintures des façades



Les sels renforcent les infiltrations.

et parfois dans les enduits. L'eau peut ainsi pénétrer dans ces fissures, ce qui peut entraîner des dommages liés à l'humidité et au gel dans les supports.

Les algues ne représentent souvent qu'un désagrément visuel, car elles ne s'attaquent pas au support.

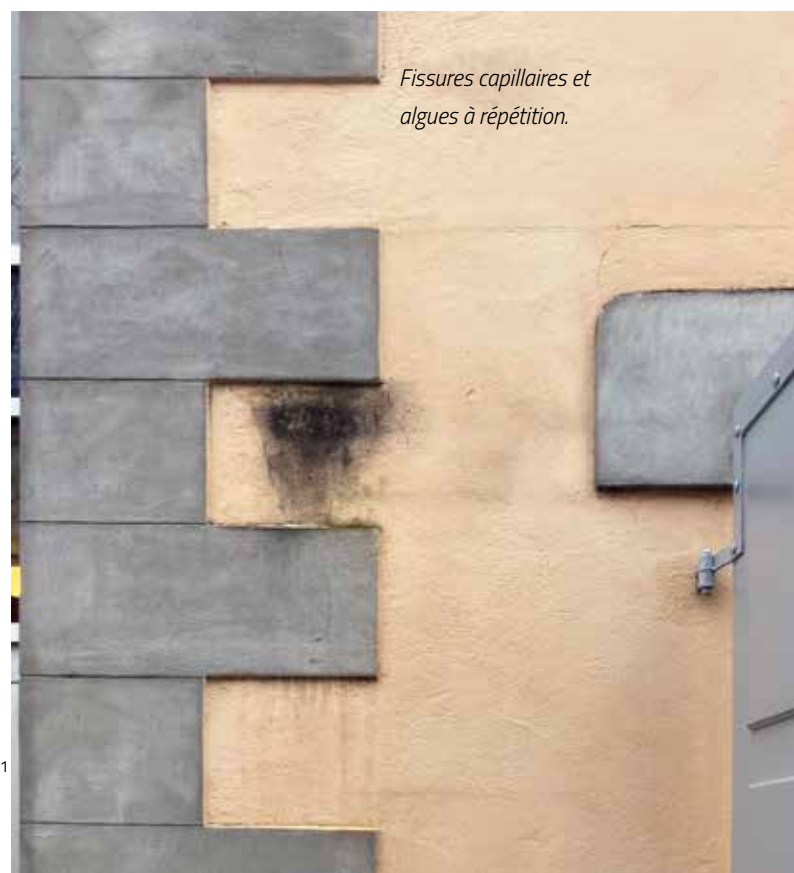
L'écaillage, lui, est un signe de mauvaise adhérence. Les systèmes de peinture présentant une forte tension interne sont souvent un risque, en particulier lorsqu'ils sont appliqués sur des supports instables, par exemple fortement absorbants et parce qu'ils n'ont pas été traités avec une couche de fond. La tension interne de la peinture provoque des fissures dans lesquelles l'eau s'infiltre et humidifie le revêtement par

l'intérieur. Résultat: la peinture s'écaille. Lorsqu'une façade est soumise de manière prolongée à de fortes sollicitations hygrothermiques, des boursoflures peuvent se former. La cause en est l'alternance saisonnière de réchauffement et de refroidissement, d'humidification et de séchage. Une peinture de façade filmogène peut se boursofler, adhère moins bien et se détache aux points faibles.

Dans les risques atmosphériques, enfin, les algues sont des organismes unicellulaires qui sont disséminés par le vent et se déposent sur les façades. L'humidité, le dioxyde de carbone contenu dans l'air, les températures comprises entre 20° et 25° et la lumière favorisent leur croissance. C'est donc précisément sur les façades exposées aux intempéries, qui sèchent mal, que ces algues se multiplient en formant des colonies vertes, rouges ou brunes. Les algues ne représentent souvent qu'un désagrément visuel, car elles ne s'attaquent pas au support.



Boursoflures liées à une peinture filmogène.



Fissures capillaires et algues à répétition.

Couches de fond : leur importance

C'est seulement lorsque le support répond à certaines conditions qu'il est possible d'appliquer un revêtement de façade durable et à l'aspect parfait. Les couches de fond font partie de ce système et les exigences envers les fonds pour façades sont les suivantes :

- les fonds régulent l'absorption du support;
- le fond doit pénétrer dans le matériau et former une couche sèche et hydrophobe sous la peinture;
- la couche de fond doit posséder des propriétés de consolidation et d'adhérence des matériaux pour garantir la tenue de la peinture.

Aujourd'hui, il n'existe plus de mauvaises peintures sur le marché. La technologie et les améliorations dans la fabrication, les progrès dans le respect des normes environnementales nous donnent des produits de qualité pour chaque situation de la vie professionnelle courante.

La couche de fond est la base des solutions durables et il en existe pour chaque type de peinture. On peut les classer en quelques groupes :

- Les couches de fond sol silicate présilicaté, pour les peintures sol-silice ou de peinture à base de silicate de dispersion. Elles conviennent pour les supports minéraux absorbants à l'intérieur comme à l'extérieur. Elles possèdent un excellent pouvoir de pénétration, égalise le pouvoir absorbant, renforce et rend le support hydrophobe.
- Les couches de fond aux silicates avec des additifs organiques, pour les revêtements avec des peintures à base de sol de silice ou de silicate de dispersion. Elles conviennent pour les supports minéraux absorbants à l'intérieur comme à l'extérieur ou pour la rénovation d'anciennes peintures minérales. Elles possèdent un excellent pouvoir de pénétration, égalisent le pouvoir absorbant, renforcent le support.
- Les couches de fond au siloxane et acryliques pour les peintures de dispersion ou à base de résine de silicone ainsi que pour les peintures sol-silice ou de peinture à base

de silicate de dispersion. Elles conviennent aux enduits de ciment blanc et de chaux, aux enduits synthétiques ou acryliques, au plâtre et aux enduits de plâtre ainsi qu'aux anciennes peintures poreuses et absorbantes. Elles possèdent un excellent pouvoir de pénétration, égalise le pouvoir absorbant, renforce et rend le support hydrophobe.

Le bon choix des peintures

Malheureusement, il existe encore de nos jours des peintres qui n'adaptent pas le bon choix de peinture par rapport au type de supports ou de peintures existantes. Pour rappel, il existe des moyens simples pour vérifier les supports et, dans le doute, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec les fournisseurs, leur service technique, qui sont à même de déterminer les fonds et de préconiser les peintures adaptées.





Des situations délicates et des supports à traiter avec professionnalisme: le lot quotidien du peintre.

Aujourd'hui, il n'existe plus de mauvaises peintures sur le marché. La technologie et les améliorations dans la fabrication, les progrès dans le respect des normes environnementales nous donnent des produits de qualité pour chaque situation de la vie professionnelle courante. La façade pose et posera encore des problèmes dans le temps. Mal l'appréhender au départ, est source de problèmes et de conflits, alors que le but premier est d'apporter une solution à l'embellissement extérieur d'un bien, qui se voit et qui fait aussi partie de la carte de visite d'un professionnel.

*Photos: Pierre-Yves Correvon
Sources: CoP*



Pour une sécurité accrue : la fiche de données de sécurité

La fiche de données de sécurité, l'atout sécurité de votre source d'information. Il s'agit d'un document central de gestion des produits chimiques au sein de l'entreprise. Il informe en détail sur les propriétés d'un produit et délivre des instructions claires pour bien l'utiliser. Il existe à l'intérieur de ce document des rubriques pertinentes, telles que la sécurité au travail, qui indiquent toutes les mentions de danger et de sécurité, par exemple lié à votre protection personnelle : port de gants, de masque, de lunettes et de vêtements de protection. On peut également consulter tout ce qui se rapporte à l'environnement et aux éventuels rejets et/ou ses composants qui sont nocifs pour les organismes aquatiques, par exemple. Il est ainsi détaillé comment absorber avec certaines substances le rejet accidentel de produits toxiques. On y décrit ensuite les mesures de premiers secours adoptées selon différents scénarios. Ce document indique aussi les règlements applicables au transport à savoir si le produit est dangereux ou non. En l'occurrence, les emballages de 5 litres ou kilogrammes sont souvent exemptés de la réglementation.

Il faut savoir enfin, qu'en vertu des bases légales, cette fiche de sécurité doit être disponible dans les langues officielles (français, allemand et italien) et que le fabricant de peinture a l'obligation de la faire parvenir à ses clients au plus tard lors de la première commercialisation.

*Pierre-Yves Correvon
Source : Bosshard-Farben AG*



KÄRCHER

BRING BACK THE WOW.

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.
kaercher.ch

JUIN ET JUILLET

ECHAFAUDAGE ROULANT EN ALUMINIUM

Fr. 4'480.00 HT
Fr. 3'584.00



p.ex. échafaudage roulant
Dimensions : 0,75x2,00x6,30m travail

Fr. 7'732.00 HT
Fr. 6'185.60



p.ex. échafaudage roulant
Dimensions : 1,35x2,50x8,30m travail

Fr. 11'110.00 HT
Fr. 8'888.00



p.ex. échafaudage roulant avec escalier
Dimensions : 1,35x2,50x8,30m travail

-20%
sur tous nos échafaudages

Echafaudages selon nouvelles normes EN/1004 2021 et SUVA
Païement comptant à la commande ou à l'enlèvement. Prix valable en juin et juillet, hors taxes et livraison

AE Accès & Elévatique SA
Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • info@elevatique.ch
☎ 021 711 77 77 • www.elevatique.ch



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Partenariat commercial, notre offre

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

Contact: 027 322 52 66 - info@frepp.ch



Solution logicielle globale pour les entreprises de plâtrerie et peinture



www.sorba.ch  **swiss made software**

SÉCURITÉ au travail

Produits chimiques :

Précautions d'utilisation

L'essentiel en bref

- Faites le point sur les produits chimiques (substances et préparations) utilisés dans l'entreprise et établissez une liste exhaustive de ces produits :
 - liste de contrôle Suva, www.suva.ch/67204.f
ou
 - enregistrement sur SICHEM, www.seco.admin.ch/sichem
- Procurez-vous les fiches de données de sécurité (FDS) des produits chimiques que vous avez répertoriés dans votre liste.
- Vérifiez que les FDS soient à jour (moins de trois ans).
- Toutes les mesures importantes pour protéger la santé figurent dans les FDS.
- Respectez le principe S-T-O-P dans la mise en œuvre des mesures.

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud : **Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail**

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - www.frepp.ch - info@frepp.ch

Genève : F4S SA - GPG 058 715 32 11 - www.gpg.ch - gpg@fer-ge.ch



Droit du travail

Abandon de poste : quelles DÉMARCHES entreprendre ?

Absence injustifiée, départ brutal : Que prévoit la loi lorsqu'un travailleur disparaît sans justification ?

Melany Bogo
Juriste

L'abandon de poste désigne une situation dans laquelle un travailleur s'absente de manière prolongée de son travail, sans prévenir et sans fournir de justification valable. Le contrat de travail est alors réputé résilié avec effet immédiat par le travailleur, si son intention claire et définitive de mettre fin à la relation contractuelle peut être établie.

Dans un tel cas, l'employeur peut prétendre à une indemnité forfaitaire correspondant à un quart du salaire mensuel brut (conformément à l'art. 337d CO). Il peut également réclamer des dommages-intérêts supplémentaires, s'il démontre avoir subi un préjudice plus conséquent (p. ex : en raison d'une perte de clientèle, de frais de recrutement ou d'un remplacement en urgence).

La preuve de l'intention

Afin que la situation soit juridiquement qualifiée d'abandon de poste, l'employeur doit pouvoir démontrer que le travailleur a manifesté une volonté consciente, réfléchie et définitive de mettre fin au contrat. À titre d'exemple, un départ impulsif du travailleur ou un simple retard dans la production d'un justificatif ne suffisent pas, à eux seuls, à conclure à un abandon de poste.

En l'absence d'une intention clairement exprimée ou en cas de doute, il appartient à l'employeur de clarifier la volonté du travailleur et d'en assurer la preuve. Lorsque les rapports sont litigieux ou demeurent sans réponse, il s'avère ainsi judicieux de procéder par voie de mise en demeure formelle :

- En adressant au travailleur un courrier recommandé lui impartissant un délai raisonnable pour reprendre son poste ou justifier son absence;
- En précisant qu'à défaut de réponse dûment motivée ou de reprise du travail dans le délai imparti, (i) l'employeur considérera que le travailleur a abandonné son poste de manière injustifiée (ii) qu'un tel comportement sera assimilé à une résiliation immédiate sans juste motif du contrat de travail par le dit travailleur, et (iii) que l'employeur se réserve expressément le droit de faire valoir les dispositions de l'article 337 d CO, à savoir de réclamer une indemnité équivalente à un quart du salaire mensuel brut ainsi que d'éventuels dommages-intérêts supplémentaires.

Compensation sur le salaire

Lorsqu'une mise en demeure formelle de reprendre le travail reste sans effet et que l'abandon de poste est avéré, une indemnité forfaitaire ($\frac{1}{4}$ du salaire mensuel brut) peut être déduite directement du dernier salaire dû au travailleur. Il s'agit d'une compensation légale, évitant à l'employeur de devoir initier une procédure judiciaire.

Le salaire déterminant, servant de base au calcul de cette indemnité, comprend :

- le salaire de base;
- le 13^e salaire (au prorata);
- les éventuelles indemnités en nature.

Si l'employeur ne procède pas par compensation, celui-ci doit faire valoir sa créance dans un délai de 30 jours à compter de la date de l'abandon ou de la non-entrée en fonction, soit par voie de poursuites, soit par voie d'action en justice. Ce délai de 30 jours est impératif, faute de quoi l'employeur perdra définitivement son droit à l'indemnité forfaitaire.

Réduction possible de l'indemnité par le juge

À noter que, même si l'employeur agit dans les délais, le juge peut réduire l'indemnité si le dommage réel est manifestement inférieur au montant forfaitaire réclamé. Il est donc recommandé à l'employeur de documenter le préjudice concret subi (p. ex: perte d'activité, recrutement d'urgence, réorganisation) et d'éviter toute démarche purement punitive.

Une démarche de concertation peut contribuer à saisir pleinement les motivations du travailleur et ouvrir la voie à une consolidation pérenne des rapports de travail, en désamorçant l'éventuel différend.

Recommandations pratiques

1. Réagir sans attendre: Dès l'absence injustifiée, clarifier et documenter la situation. À défaut de réponse ou de justification, adresser au travailleur une mise en demeure formelle de reprendre son poste, par courrier recommandé.
2. Conserver les preuves: Rassembler les correspondances échangées, les preuves de la vacance du poste et l'impact sur l'activité.
3. Vérifier la possibilité de compensation: Retenir l'indemnité forfaitaire sur le dernier salaire si la compensation est légalement envisageable.
4. Saisir le juge ou entamer des poursuites dans les 30 jours, si la voie de la compensation n'est pas ouverte et que les prétentions sont opportunes.
5. Demander conseil rapidement: En cas de doute, faire valider les démarches et leurs contenus auprès d'un praticien du droit du travail.

Pour conclure

L'abandon de poste représente un manquement susceptible d'ouvrir des droits à l'employeur, moyennant méthodicit , proportionnalit  et r activit . Les employeurs veilleront ainsi   conjuguer diligence et pragmatisme, en privil giant, dans la mesure du possible, un dialogue constructif avec leurs travailleurs. De fait, une d marche de concertation peut contribuer   saisir pleinement les motivations du travailleur et ouvrir la voie   une consolidation p renne des rapports de travail, en d samor ant l v ntuel diff rend. ■

TOUPRET

1 ENCEINTE OFFERTE*

DU 8 JUIN AU 31 JUILLET 2026

* Dans la limite des stocks disponibles

Pour l'achat de 2 sacs de 15kg ou 4 sacs de 5kg de mur ex®, fibarex® ou 2 sacs de 20kg ou 4 sacs de 6kg de granirex®



Retrouvez tous nos conseils sur toupret.ch

Offre réservée aux distributeurs en Suisse non cumulable avec toutes opérations, conditions particulières, permanentes ou exceptionnelles. Dans la limite des stocks disponibles. Photos non contractuelles. Toupret suisse - Rue des forgerons 18, 1700 Fribourg, Suisse



PIROSIG



La boutique en ligne pour les peintres et les plâtriers

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE !

shop.pirosig.ch

**Cet emplacement vous intéresse ?
Contactez-nous au 027 322 52 66
ou par e-mail info@frepp.ch**

La FREPP félicite les **NOUVEAUX...**

MAÎTRES PEINTRES

Diplômés

Mathieu Bayet, Lonay VD
 Marcel Bernasconi, Château d'Oex VD
 Ivann Ciardo, Granges VS
 Quentin Dafflon, La Tour-de-Trême FR
 Daniel Kaltenrieder, Prangins VD
 Mats Monney, Gollion VD
 Bastien Muscianesi, Bouveret VS
 Jade Nicolet, Servion VD
 Mavrick Silvestri, La Chaux-de-Fonds NE
 Mirco Stoppa, Hauterive NE

Entreprises

Varrin SA, Bremblens
 Maison Marcel Bernasconi SA, Château-d'Oex
 F. Ciardo Sàrl, Grône
 EG Magenta Sàrl, Crissier
 Micheli SA, Chavannes-de-Bogis
 Monney Peinture, Le Mont-sur-Lausanne
 Dominique Muscianesi & Fils Gypserie-Peinture, Verbier
 Jad'Or Peinture et Décoration, Servion
 J.-F. Pizzera SA, Cortaillod
 Stoppa Fils SA, Marin-Epagnier



CHEFS DE CHANTIER PEINTRES

Diplômés

Binak Baudin, Genève GE
 Vittorio Caronna, la Tour-de-Peilz VD
 Océane Corpataux, Rolle VD
 Paulo De Jesus dos Santos, L'Auberson VD
 Edin Mehmedovic, Crissier VD
 Joao Pedro Mendes de Oliveira, Neuchâtel NE
 Custódio Filipe Moura Lemos, Conthey VS
 Lauréna Riesen, Montignez JU
 Arnaud Rosso, Cugy VD
 Eliot Spicher, Attalens FR
 Yoann Thomas, Neuchâtel NE
 Yacine Zguindou, Le Mont-sur-Lausanne VD

Entreprises

GPI SA, Thônex
 Giovanni Caronna, La Tour-de-Peilz
 Corpataux Peinture, Bursinel
 BB Peinture, Yverdon-les-Bains
 Lali Sàrl, Crissier
 Rocha Sàrl, Neuchâtel
 Zancolor, Uvrier
 Marti Arc Jura SA, Porrentruy
 Schilling Peinture Sàrl, Lausanne
 Monnard SA, Fenil-sur-Corsier
 CDM Peinture SA, Neuchâtel
 BS Peinture SA, Lausanne

MAÎTRES PLÂTRIERS

Diplômés

Thomas Bridy, Ayent VS
 Artur Burac, Veyrier GE
 Fabio Da Costa, Les Avanchets GE
 Emmanuel De Frias, Sion VS
 Samuel Ferreira De Oliveira, Sion VS
 Mathieu Lorient, Ardon VS
 Ardian Zeqiri, Cologny GE

Entreprises

Blanc et Duc SA, Sion
 Belloni SA, Vufflens-la-Ville
 Belloni SA, Carouge
 2Frias Gypserie, peinture et revêtement de sol Sàrl, Sion
 Sarosa SA, Sion
 Michelet Sàrl, Conthey
 Jacques Francioli, Richard Francioli succ. SA, Vernier

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



SAINT-GOBAIN



MIAUTON



SAINT-GOBAIN

PIROSIG

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS



SAINT-GOBAIN



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité...

Formation professionnelle SUPÉRIEURE



La FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, en collaboration avec l'ASEPP - Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, est l'organe responsable des différents examens pour les cursus de la formation professionnelle supérieure de peintre et plâtrier, soit chef de chantier, brevet fédéral de contremaître et maîtrise fédérale.

Les dates d'examens à venir sont diffusées dans votre magazine professionnel ainsi que sur le site internet www.frepp.ch. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de la FREPP.

Prochaines dates d'examens et de cours

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au secrétariat de la FREPP.

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion
formation@frepp.ch, www.frepp.ch

PEINTRE

Diplôme fédéral de maître peintre DF-03-PE

Examens: A définir

(détails à suivre)

Brevet fédéral de contremaître peintre BF-05-PE

Examens: 2^e semestre 2027

(détails à suivre)

Chef de chantier peintre CC-06-PE

Examen pratique: 1^{er} semestre 2027

Examen écrit: 1^{er} semestre 2027

Examen oral: 1^{er} semestre 2027

(détails à suivre)

Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: En cours

Brevet de contremaître: Automne 2026

Maîtrise fédérale: A définir

PLÂTRIER

Diplôme fédéral de maître plâtrier DF-03-PL

Examens: A définir

(détails à suivre)

Brevet fédéral de contremaître plâtrier BF-04-PL

Examens: A définir

(détails à suivre)

Certificat de chef de chantier plâtrier CC-04-PL

Examens: 1^{er} semestre 2027

(détails à suivre)

Cours préparatoires pour l'examen de...

Chef de chantier: En cours

Brevet de contremaître: Automne 2027

Maîtrise fédérale: A définir

Enquête sur l'apprentissage dans le canton de Neuchâtel

L'OPTIMISME et la fierté dominant !

662 apprentis et 478 entreprises formatrices ont pris part à cette enquête réalisée par la HEG Arc entre le 14 mai 2025 et le 3 juillet 2025.

ANEPP

Huit apprentis sur dix se sentent bien à très bien dans leur entreprise, là où ils apprennent leur métier; moins de 0,6 apprenti sur 10 dit s'y sentir mal. Tel est le résultat fort réjouissant qui ressort d'une enquête réalisée par la HEG Arc sur l'apprentissage dans le Canton de Neuchâtel, mandatée par 26 organisations économiques et professionnelles. 662 apprentis et 478 entreprises formatrices ont pris part à cette consultation. Les conditions de travail (horaires, vacances, rémunération et accompagnement) sont globalement appréciées par les répondants. 60 % des apprentis disent n'avoir jamais rencontré de difficultés sur leurs lieux de travail. Pour ceux qui en font part, les difficultés relèvent d'aspects professionnels (problèmes avec formateur, charge de travail, mauvaises relations interpersonnelles, organisation, etc.) ou personnels (fatigue, problèmes de santé, problèmes scolaires, etc.). Chaque type de problème touche moins de 10 % des apprentis sondés. Les associations économiques et professionnelles réagissent aux résultats très réjouissants de cette étude. Elles demandent d'intensifier la promotion de l'apprentissage, d'informer ou de former les professionnels des milieux de l'orientation professionnelle aux avantages de la formation professionnelle, de s'opposer à l'initiative «Pour plus de protection des apprentis» et de créer de nouvelles places d'apprentissage pour atteindre le taux de 85 % de dualisation, un objectif majeur recherché par tous les partenaires publics et privés.

Continuer à promouvoir l'apprentissage à l'école obligatoire... mais aussi à la maison

La voie de l'apprentissage doit être valorisée comme parcours avec des opportunités. 29 % des apprentis déclarent avoir été découragés à suivre cette voie, principalement par leurs parents. Dans l'étude, il ressort que les informations données par les

associations professionnelles et les entreprises sont particulièrement pertinentes et utiles, mais qu'un important potentiel existe encore à l'école obligatoire et auprès des conseillers en orientation professionnelle.

La formation en entreprise, c'est mieux

L'étude met en avant l'importance d'effectuer des stages, qui constituent la première raison à choisir un apprentissage (37,8 %). D'ailleurs, 56,1 % des répondants ont effectué plus de deux stages et seuls 6,2 % n'en ont pas fait. Dans l'étude, il ressort que 73,6 % des apprentis sont fiers d'être en apprentissage et que 73,9 % recommanderaient la voie de l'apprentissage à un jeune en école obligatoire. Parmi ceux qui recommanderaient la voie de l'apprentissage, 87,7 % mettraient en avant la formation pratique en entreprise.

Les deux premières motivations des entreprises formatrices à engager des apprentis sont : garantir la relève (60,7 %) et offrir des perspectives professionnelles à la jeunesse (29,9 %).

Les apprentis neuchâtelois sont au TOP !

Dans cette étude, plusieurs chiffres rassurent : 79,4 % se sentent bien à très bien dans leur entreprise, ce que confirment d'autres chiffres par rapport à leur satisfaction en termes d'horaires, de semaines de vacances et de salaire. 79,6 % des sondés sont satisfaits à très satisfaits de leur apprentissage dans leur entreprise formatrice. Du côté de leurs employeurs, 67,8 % évaluent la motivation des apprentis comme bonne à très bonne. Après leur formation initiale, les apprentis se projettent : continuer à se former dans leurs métiers (43,2 %), rester dans leurs entreprises formatrices (32,2 %), travailler dans d'autres entreprises (23,6 %). 18,7 % des sondés souhaiteraient apprendre un autre métier.

Sur leur lieu de travail

59,4 % des apprentis sondés n'ont pas rencontré de difficultés durant leur formation dans leur entreprise. C'est rassurant et



encourageant. Les organisations économiques et professionnelles neuchâteloises ne ferment pas pour autant les yeux sur les problèmes que peuvent rencontrer les apprentis sur leurs lieux de travail. L'étude de la HEG Arc liste des catégories de difficultés rencontrées par les apprentis sondés. En les mettant en perspective avec la totalité de l'échantillon, nous constatons que 2 à 9 % des apprentis de l'échantillon sont concernés par type de problème.

L'étude rassure aussi par rapport au bon réflexe des apprentis à ne pas «garder les problèmes pour eux». En effet, 85,9 % des apprentis ayant rencontré des difficultés les ont partagées avec d'autres personnes. D'abord avec leur formateur (47,2 %), ensuite avec des membres de leurs familles (43,5 %), leurs amis (28,6 %), le responsable de l'entreprise (17,8 %), le conseiller en formation professionnelle (16,7 %) ou des intervenants de l'école professionnelle (15,2 %).

Une police de l'apprentissage ?

L'initiative «Pour plus de protection des apprentis» demande d'instaurer des contrôles inopinés sur les lieux d'apprentissages, de mettre sur pied une formation obligatoire pour sensibiliser les formateurs en entreprise aux problématiques des apprentis, particulièrement le harcèlement et les violences physiques et psychologiques, de renforcer la sensibilisation des apprentis sur leurs droits et plus généralement le droit du travail, le fonctionnement du partenariat social en Suisse et le rôle des syndicats et enfin d'augmenter le nombre de conseillers en formation professionnelle.

Il y a moins d'une année, le Conseil d'Etat a rejeté cette initiative et a démontré que le dispositif actuel fonctionnait. Dans son rapport, il a affirmé que «l'initiative jette le discrédit sur le travail des formateurs en entreprise et met en danger le Contrat-formation et plus largement le système de formation duale au détriment des jeunes».

Les chiffres ci-dessous renforcent encore plus la position du Conseil d'Etat dans son rejet de l'initiative :

- 79,4 % des apprentis se sentent bien à très bien dans leurs entreprises
- 80,4 % des apprentis disent connaître leurs droits et obligations. Selon les apprentis, les droits et obligations leur ont été dispensés

par les enseignants lors des cours de culture générale (53,9 %), les formateurs en entreprise (42,9 %), les conseillers en formation professionnelle (16,9 %), les intervenants externes lors de cours théoriques (14,3 %).

- 73,5 % des apprentis considèrent être bien suivis et soutenus durant leur formation professionnelle par leur entreprise formatrice.
- En cas de difficultés de tous types, les apprentis contactent d'abord les formateurs (47,2 %), un membre de la famille (43,5 %), un ami (28,6 %), le responsable de l'entreprise (17,8 %), le conseiller en formation professionnelle (16,7 %) et l'école (15,2 %). 84,7 % des entreprises disent savoir comment gérer les problèmes rencontrés avec leurs apprentis : écouter (94,4 %), apporter des conseils (68,0 %) et contacter un conseiller en formation professionnelle (55,9 %). Selon le sondage, 76,2 % des entreprises formatrices sont organisées pour protéger l'intégrité personnelle des employés, notamment en matière de conflits/mobbing, discrimination, harcèlement ou violences, ce qui confirme l'existence d'un cadre protecteur pour les apprentis, mais aussi pour les employés.

Merci aux entreprises formatrices !

Aujourd'hui, 1 356 entreprises forment plus de 4291 apprentis. Les associations économiques et professionnelles les félicitent de leur engagement. Les deux premières motivations des entreprises formatrices à engager des apprentis sont : garantir la relève (60,7 %) et offrir des perspectives professionnelles à la jeunesse (29,9 %). L'étude de la HEG Arc démontre que former un apprenti n'est pas une sinécure. Les cinq premières difficultés à former les apprentis sont : les coûts et les ressources (25,5 %), le suivi administratif des apprentis (20,1 %), l'attractivité de l'apprentissage par rapport à d'autres possibilités de formation (12,1 %), la nécessité de disposer de formateurs selon l'ordonnance de formation (8,4 %) et la pénurie de main-d'œuvre (5,4 %). L'étude montre encore que les entreprises font aussi face à des difficultés en formant des apprentis : absentéisme (57,9 %), utilisation excessive de smartphone (53,1 %), troubles de l'attention (47,3 %), troubles psychiques (36,4 %), problèmes comportementaux (26,4 %). Pourtant, malgré tous ces défis et les incertitudes conjoncturelles, elles forment et continuent à former. ■

Collecte des déchets spéciaux 2026

NOUVEAU dispositif
2026Rendez-vous sur
www.frepp.ch

Depuis de nombreuses années, la FREPP met à disposition de ses membres une solution dédiée à la collecte des déchets spéciaux générés par les activités de plâtrerie-peinture. Jusqu'à présent, cette collecte s'effectuait une fois par an dans chaque région, selon un calendrier fixe et des points de dépôt prédéfinis. Bien que fonctionnel, ce modèle présentait certaines limites, notamment en matière de flexibilité et de disponibilité.

FREPP

Afin de mieux répondre aux besoins actuels des entreprises et de simplifier les démarches, la FREPP a déployé un nouveau dispositif de collecte.

Le système annuel de collecte par région a été ainsi supprimé. Les entreprises n'ont plus à attendre une date précise pour remettre leurs déchets spéciaux.

Accès permanent aux centres de tri partenaires

Chaque entreprise peut désormais déposer ses déchets à tout moment, dans un centre de tri partenaire de sa région, en fonction des horaires d'ouverture du site.

L'accès aux tarifs préférentiels de la FREPP est garanti grâce

à une procédure d'annonce simple et entièrement numérique. Les entreprises ont également la possibilité d'apporter d'autres catégories de déchets (facturés en direct par le centre de tri) afin d'optimiser leurs trajets et leur gestion globale des déchets.

Marche à suivre

Avant tout dépôt, les entreprises doivent effectuer une annonce via un lien dédié disponible sur le site internet de la FREPP. Le formulaire en ligne demande notamment :

- les coordonnées de l'entreprise, et personne de contact;
- son statut (membre/non-membre);
- les types de déchets concernés;
- le tonnage estimatif prévu.

Centres de tri partenaires

Fribourg : Tansvoirie SA
Route des Tuileries, 1754 Rosé

Valais : Recovis SA
Route de Fully 20, 1913 Saillon

Genève : Jaquier Services SA
Route du Bois de Bay 26, 1242 Satigny

Vaud : Tinguely Recyclage SA
Route des 3 Ponts, 1024 Ecublens

Neuchâtel : Diviza Recyclage SA
Gravière de Rive, 2207 Coffrane

Action « Membres »
50 % sur les prix affichés
pour les membres
FREPP

Tarifs 2026

Les conditions d'élimination sont les suivantes, pour une prise en charge dans les centre régionaux de collecte.

	Membres FREPP	Non-membres FREPP
Peinture sans solvants (bidons en plastique, y c. crépis en bidon)	Fr. 0,50/kg	Fr. 0,80/kg
Peinture avec solvants	Fr. 1,50/kg	Fr. 2,00/kg
Bidons vides en métal	Fr. 0,85/kg	Fr. 1,20/kg
Bidons vides en plastique	Fr. 0,55/kg	Fr. 1,00/kg
Solvants non-halogéné (produits de nettoyage des pinceaux)	Fr. 1,50/kg	
Huiles minérales	Fr. 0,25/kg	
Huiles végétales	Fr. 0,45/kg	
Ampoules économiques	Fr. Gratuit	
Piles et accumulateurs	Fr. Gratuit	
Batterie au plomb	Fr. Gratuit	

Tous les autres produits seront facturés par le centre de tri.

Les avantages

- Diminution de la surface de stockage pour les déchets en entreprise.
- Grande souplesse dans le choix de la date de livraison.
- Possibilité de livrer plusieurs fois par année, à la fin de chaque gros chantiers.
- Possibilité de livrer d'autres déchets.
- Facilité d'annonce via le site internet.
- Conformité légale concernant le transport vers les centres de tri (max 330 kg de déchets spéciaux par transport).



En participant à la collecte des déchets spéciaux de la FREPP, vous recevrez une attestation de bonne pratique en matière d'environnement.

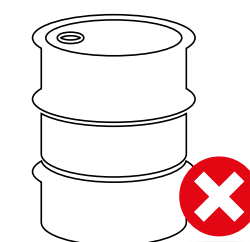
Conditionnement

Depuis 2024, les centres de traitement sont plus exigeants par rapport au type et à la taille de l'emballage des déchets de peinture sans solvant. Ceux-ci doivent impérativement être en matière plastique d'une taille maximale de 25 litres. Pour cette collecte, seuls les seaux et les jerricanes en plastique seront pris en charge. **En cas de non-respect des prescriptions de flaconnage, un supplément de 150 francs par tonne sera facturé à l'entreprise. ■**

À la suite de l'annonce, l'entreprise reçoit automatiquement une autorisation personnalisée par e-mail. Cette autorisation doit être présentée au centre de tri. Elle confirme que le déposant participe à la collecte organisée par la FREPP et lui permet de bénéficier des tarifs préférentiels. La FREPP facture ensuite aux entreprises sur la base des tonnages de déchets spéciaux remis.

Coordination assurée par CP Recycling Management

La gestion opérationnelle de ce nouveau dispositif – traitement des annonces, suivi des tonnages, relation avec les centres de tri et contrôle des droits aux tarifs préférentiels – est assurée par CP Recycling Management Sàrl, partenaire de longue date de la FREPP pour la gestion des déchets spéciaux.



Union suisse de l'industrie des vernis et peintures

PRESSION persistante sur les coûts et volatilité des marchés des matières premières

L'Union suisse de l'industrie des vernis et peintures reste soumise à une pression considérable en raison de la volatilité des marchés des matières premières et de la hausse structurelle des coûts. Alors que la situation s'était entre-temps stabilisée dans certains secteurs, de nouvelles incertitudes importantes apparaissent actuellement en matière de prix et d'approvisionnement.

Matthias Baumberger
Directeur de l'USVP

Parmi les principaux facteurs de hausse des coûts figurent notamment les précurseurs chimiques, les liants, les pigments et les additifs, dont les prix sont fortement influencés par les marchés mondiaux de l'énergie et des matières premières. À cela s'ajoute la hausse des coûts de l'énergie, du transport et de la logistique, ainsi que les exigences réglementaires en matière de législation environnementale et chimique, qui entraînent des charges administratives et financières supplémentaires.

Ajustement

Les chaînes d'approvisionnement internationales restent vulnérables aux tensions géopolitiques et aux perturbations du marché. On observe notamment, pour certaines matières premières spécialisées, des pénuries ponctuelles et des ajustements de prix à court terme.

Les entreprises du secteur mettent tout en œuvre pour maintenir la sécurité d'approvisionnement de leurs clients, en particulier dans les secteurs de la construction, de la peinture et du

bois, tout en améliorant l'efficacité tout au long de la chaîne de valeur. Il faut toutefois s'attendre à ce que les pressions actuelles sur les coûts aient des répercussions sur l'ensemble du secteur à moyen terme.

Il faut toutefois s'attendre à ce que les pressions actuelles sur les coûts aient des répercussions sur l'ensemble du secteur à moyen terme.

L'Association suisse de l'industrie des vernis et des peintures (VSLF-USVP) suit de près l'évolution de la situation et entretient des échanges étroits avec les associations partenaires européennes et les acteurs concernés tout au long de la chaîne de valeur. ■



2^e trimestre 2026

Indice de la CONSTRUCTION

Dans les dernières prévisions, un chiffre d'affaires de 24,4 milliards de francs avait été estimé pour 2026. L'édition actuelle de l'indice de la construction confirme cette estimation. Dans le bâtiment, un chiffre d'affaires plus élevé est désormais attendu, tandis que dans le génie civil, un chiffre d'affaires plus faible est prévu.

Valeur de l'indice

au 2^e trimestre 2026 : **100 pts**

Variation par rapport

au trimestre précédent : **+ 0,3 %**

Variation par rapport

au même trimestre
de l'année précédente : **+ 1,4 %**

SSE – Société suisse des entrepreneurs

Au premier trimestre 2026, l'activité de construction a fortement progressé de 5,6 %. Cette évolution a été principalement portée par le bâtiment, tandis que le génie civil a stagné. Les récents développements économiques et politiques indiquent que ce premier trimestre est représentatif du reste de l'année.

Le logement reste le principal soutien

La construction résidentielle demeure en 2026 le principal moteur de croissance. Cette évolution s'explique par une demande toujours élevée de logements, soutenue par des pénuries structurelles, les évolutions démographiques et l'urbanisation. Parallèlement, la situation du financement s'est améliorée grâce aux taux d'intérêt à 0 %, rendant les projets plus prévisibles et l'immobilier plus attractif comme catégorie d'investissement.

Bien que le pétrole se soit renchéri, l'inflation ne devrait être que d'environ 0,5 % cette année et l'an prochain. Cela ne constitue pas une raison suffisante pour que la banque centrale relève ses taux directeurs. Cette situation est positive, car une hausse des taux représenterait le principal risque pour la construction résidentielle en particulier et pour le secteur principal de la construction dans son ensemble.

Les demandes de permis de construire pour des logements ont augmenté de 12 % au cours des quatre premiers mois de 2026 par rapport à la même période de l'année précédente. De plus, les réserves de travail sont nettement plus élevées qu'il y a un an. Ainsi, le carnet de commandes est bien rempli au moins jusqu'au premier trimestre 2027.

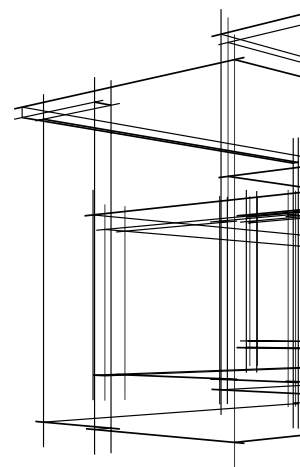
Peu d'impulsions dans la construction économique

La construction économique – c'est-à-dire les surfaces industrielles, commerciales et de bureaux – évolue de manière contrastée. De nombreuses entreprises investissent de manière sélective et reportent certains projets, car la conjoncture générale reste stable, mais sans forte dynamique. Les incertitudes internationales ainsi qu'une demande modérée dans certains secteurs freinent l'activité. La guerre en Iran et les nouvelles incertitudes dans les relations avec les Etats-Unis alimentent les coûts et l'incertitude.

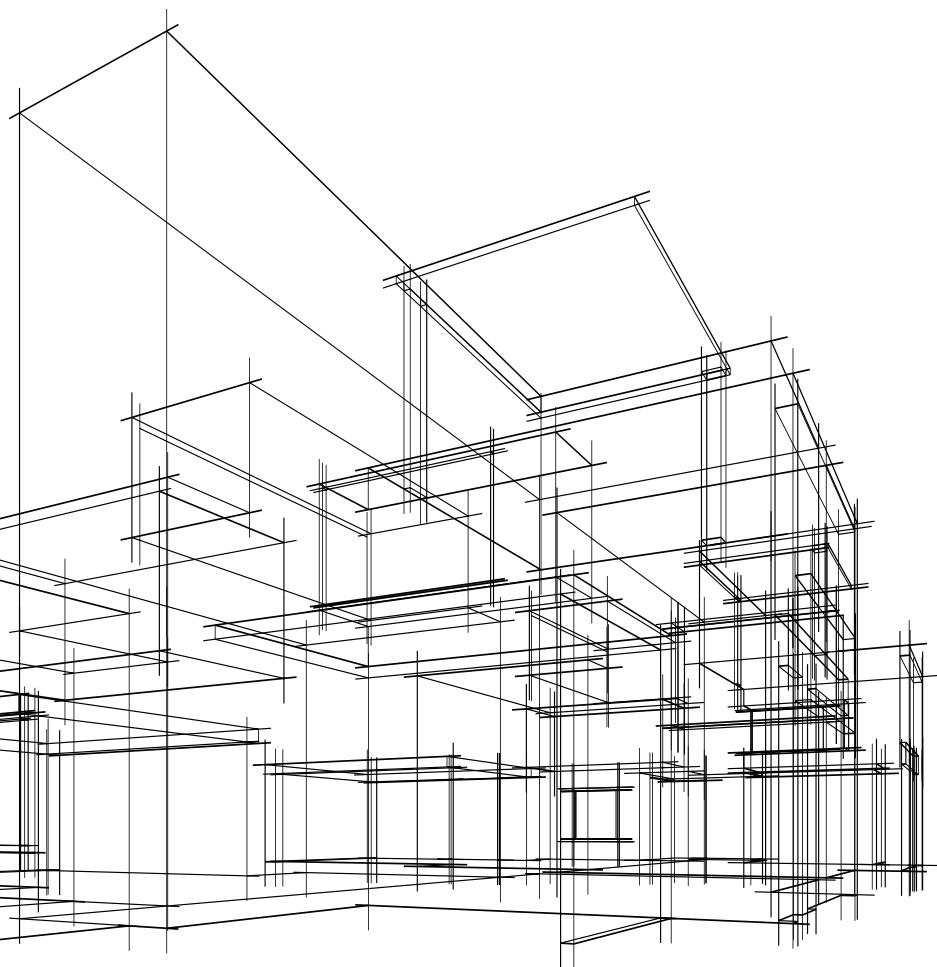
La hausse des coûts de l'énergie pourrait toutefois entraîner une augmentation des demandes de permis pour les travaux d'isolation et d'autres mesures de rénovation visant les économies d'énergie.

Le génie civil comme fondement stable

Les investissements publics dans les réseaux de transport et d'infrastructure, ainsi que les programmes continus d'entretien et de rénovation, assurent une charge de travail de base fiable. Toutefois, de nombreux projets sont réalisés par étapes et sous contraintes budgétaires, ce qui limite la croissance. Selon la dernière édition des indices KBOB des prix des matériaux de construction d'avril 2026, ce sont surtout le diesel et le bitume qui se sont renchéri. De nombreux autres matériaux ont augmenté de prix de 5 % au maximum par rapport au même mois de l'année précédente, voire sont devenus moins chers entre-temps. Selon les données du KOF, seuls 6 % des entreprises de construction signalent des problèmes



Année	2024		2025				2026		Variation par rapport au	
Trimestre	III	IV	I	II	III	IV	I	II	1 ^{er} trim. 2026	2 ^e trim. 2025
Indice de la construction	99	97	98	99	99	100	100	100	+ 0,3 % ↗	+ 1,4 % ↗
Bâtiments	97	95	96	98	99	99	100	101	+ 0,9 % ↗	+ 3,2 % ↗
Logements	97	95	97	99	101	102	103	104	+ 0,9 % ↗	+ 4,3 % ↗
Autres secteurs	95	93	94	93	93	93	93	94	+ 0,2 % ↗	+ 0,7 % ↗
Bâtiments publics	99	98	97	99	100	99	100	102	+ 1,6 % ↗	+ 2,3 % ↗
Génie civil	101	99	100	101	100	100	101	100	- 0,4 % ↘	- 0,4 % ↘



de disponibilité des matériaux de construction. Au début de la guerre en Ukraine, une entreprise sur deux était encore touchée par ce problème.

Les coûts de construction ne devraient donc augmenter que légèrement cette année et l'année prochaine, loin des hausses de 15 % observées pendant la guerre en Ukraine. Le génie civil devrait être davantage affecté par les hausses de coûts que le bâtiment. C'est pourquoi, pour les prochains trimestres, l'indice de la construction ne prévoit plus une légère hausse du chiffre d'affaires dans le génie civil, mais une stagnation. ■

Description de la méthode

L'indice de la construction prévoit le chiffre d'affaires désaisonnalisé pour le trimestre suivant ainsi que la tendance pour les trois trimestres suivants.

Jusqu'au 3^e trimestre 2023, l'indice de la construction a été publié en collaboration entre Credit Suisse et la Société suisse des entrepreneurs. Depuis le 4^e trimestre 2023, la SSE publie l'indice de la construction en régie propre.

Avec cette reprise, la méthodologie a été actualisée. Désormais, le 1^{er} trimestre 2023 a été calibré sur une valeur de 100 points.

Les données de l'enquête trimestrielle de la SSE sur les entrées de commandes, les réserves de travail et les projets de construction restent la source principale pour les prévisions. En outre, les demandes de permis de construire, les appels d'offres publics, les taux d'intérêt et les matériaux de construction sont pris en compte dans les prévisions de l'indice de la construction.

L'indice de la construction est une régression linéaire.

Impressum

Editeur Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue de la Dent-Blanche 8
1950 Sion

Périodicité Trimestrielle

Abonnement Fr. 39.20 par année (HT)

T 027 322 52 60 – info@frepp.ch
www.frepp.ch

Direction

Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration

Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – romy.hintz@frepp.ch

Rédaction, conception et publicité

Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

Publicité (Suisse alémanique)

Stumpp Medien AG
T 044 858 38 00 – info@stumppmedien.ch

© Copyright FREPP – La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

Le FREPP Info est imprimée sur du papier certifié FSC (Forest Stewardship Council® - Papier fabriqué à partir de fibres de bois provenant de sources responsables); la couverture sur du couché demi-mat extra-blanc 200 g/m² et l'intérieur sur du couché mat blanc 90 g/m².

Agenda 2026

28 août

Assemblée des délégués FREPP dans le canton de Genève

10-16 septembre	Capa'Cité (NE)
27 septembre	Votations fédérales
9 octobre	Assemblée générale AFEPP (FR)
6-15 novembre	Les Automnales, Palexpo, Genève
10-15 novembre	Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture, Palexpo, Genève
29 novembre	Votations fédérales
17-22 novembre	Salon des métiers et de la formation (VD)

Bulletin de commande - Annonces

4 ^e de couverture	Fr.	3600.-
3 ^e de couverture (page de droite)	Fr.	3000.-
2 ^e de couverture (face sommaire)	Fr.	3200.-
Page face à l'édito	Fr.	3100.-
1 page annonce	Fr.	2500.-
1/2 page horizontale	1/2 page verticale	Fr. 1250.-
1/4 page horizontale	1/4 page verticale	Fr. 625.-
Nombre de parutions :	1 2 3 (-5%) 4 (-10%)	5 (-10%) 6 (-15%)
Pour l'(les) édition(s) de :	N° 1 20.....	N° 2 20.....
	N° 3 20.....	N° 4 20.....

Société :

Responsable :

Adresse :

NPA/ Lieu :

Téléphone :

e-mail :

Date :

Signature :

Inspiré par la nature.

ThermoSil

La peinture pour façades à base de résine de silicone

Spécialement conçue pour les façades avec isolation extérieure susceptibles d'être peintes. Hautement hydrofuge et perméable à la vapeur d'eau, elle offre également une excellente protection contre la formation d'algues et de moisissures.



RUCOWOOD

Wetterschutzfarbe Nordic

Cette peinture de protection contre les intempéries très couvrante destinée au bois en extérieur offre une protection fiable et garantit des surfaces durables et soignées. Grâce à sa formulation équilibrée, elle s'applique facilement et en toute simplicité.

- Peinture à base d'acrylate pur, à élasticité permanente, pour le bois en extérieur
- Très haute résistance à la lumière, aux intempéries et au farinage
- Haute perméabilité à la vapeur d'eau
- Résistante aux salissures grâce à un film protecteur encapsulé
- Facile à appliquer, sans traces
- Finition sartinée et uniforme

Nouveautés dans
notre gamme:

